



Laténa



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier

## ÉTIENNE MUTTNER



## DE VILLAGES EN VISAGES RAIFFEISEN

INSTALLATIONS SANITAIRES  
CHAUFFAGES SANITAIRES  
CHAUFFAGES CENTRAUX  
TUBAGES DE CHEMINÉES  
PHOTOVOLTAÏQUE

T 032 751 21 76  
2520 LA NEUVEVILLE  
WWW.NMARTISA.CH

**N. MARTI SA**  
SPECIALISTE DES ENERGIES ALTERNATIVES

**PROTHÈSES DENTAIRES**  
à La Neuveville

Réparation rapide  
Nettoyage - Place de parc

Devis gratuit  
et déplacement à domicile possible

Rue de la Tour 12  
032 751 37 06

# BULCOM

Boostez votre communication!

Cet emplacement publicitaire est fait pour vous

annonces@bulcom.ch  
032 756 97 93

*Des arbres qu'il escaladait enfant aux charpentes qu'il supervise aujourd'hui, Étienne Muttner n'a jamais cessé d'aller de l'avant. Héritier d'un savoir-faire familial transmis au fil des générations, le menuisier landeronnais a su faire évoluer l'entreprise fondée par son père, passant du monde des antiquités à celui de la construction. Une trajectoire marquée par l'audace, le travail et une énergie communicative, comme nous le relate Robin Nyfeler en pages 12-13.*

40 ans de soins à domicile personnalisés et bienveillants dans tout le canton - reconnus par toutes les caisses d'assurance maladie.

Ponctualité - Fiabilité - Qualité des soins et des prestations d'assistance y compris le ménage - Présence 24h/24h

## senevita Casa

Senevita Casa Neuchâtel, Avenue des Pâquiers 1, 2072 Saint-Blaise  
+41 32 753 77 20 - info@senevita.ch

TRANSPORT OFFERT

## STROMER & MORE

# MYBIKE

VÉLOS CENTER

Chemin des Nageux 13 - 2087 Cornaux  
+41 32 757 27 87 - www.mybike-shop.ch



## AVIS OFFICIELS des communes

### CORNAUX



#### HORAIRE ESTIVAL DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

**Horaire réduit** du lundi 6 juillet au vendredi 24 juillet 2026  
du lundi 3 août au vendredi 14 août 2026

#### Ouverture du guichet

Lundi 08h30 - 11h30  
Mercredi 10h00 - 14h00 Non stop  
Vendredi 08h30 - 11h30

**Fermeture complète** du lundi 27 juillet au vendredi 31 juillet 2026

**Horaire normal** dès le lundi 17 août 2026

Les autorités et le personnel communal souhaitent à toutes et à tous un bel été reposant et convivial.

### CORNAUX



#### NOCES D'OR

Le 18 juin 2026, les Autorités communales représentées par M<sup>me</sup> Claudine Salzmann Silva et M. Mario Clottu, membres du Conseil communal, accompagnés par M<sup>me</sup> Yolande Fehlbaum administratrice-adjointe, ont apporté leurs sincères félicitations aux époux **Jocelyne et Jean-Claude Hirt** à l'occasion de leurs 50 ans de mariage.



### LE LANDERON



#### HORAIRE SPÉCIAL DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DURANT LES VACANCES ESTIVALES

Nous vous prions de prendre bonne note de l'horaire spécial d'ouverture des bureaux de l'administration communale durant toute la période des vacances scolaires d'été, **du lundi 6 juillet au vendredi 14 août 2026.**

| Jours                | Matin        | Après-midi |
|----------------------|--------------|------------|
| Du lundi au vendredi | 9h00 – 12h00 | Fermé      |

**L'administration communale sera atteignable par téléphone aux mêmes horaires (possibilité de prendre rendez-vous en dehors des heures d'ouverture, sur demande).**  
L'administration communale

## IMPRESSUM

Tirage: 11'000 ex.

**Adresse:** Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux  
032 756 97 93, info@bulcom.ch

**Publicité:** Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

**Mise en page:** Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

**Rédaction:** Céline Smith Latscha, redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

**Responsable d'édition:** Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

**Abonnement:** 95 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

**www.bulcom.ch - www.messeiller.ch**

### CORNAUX



#### CORNAUX MOBILISE SA POPULATION

##### Matinée d'information sur les plantes invasives

La lutte contre les plantes invasives s'inscrit aujourd'hui comme un enjeu majeur en Suisse. Face aux dommages qu'elles causent à la biodiversité, aux infrastructures et à l'agriculture ainsi qu'aux coûts liés à leur élimination. Mais cette lutte ne peut être efficace sans l'implication de tous: services de l'Etat, communes et particuliers sont appelés à agir de concert.

Dans ce contexte, la commune de Cornaux, en collaboration avec l'entreprise Juracime SA, organise une matinée d'information destinée à sensibiliser la population à ce problème.

L'évènement se tiendra le

**SAMEDI 11 JUILLET 2026**

**Sur le site de la Carrière du Roc**

L'objectif de cette rencontre est de permettre aux participants-es d'apprendre à reconnaître les principales plantes invasives et adopter les bons gestes pour limiter leur propagation.

#### Plage horaire

Les inscriptions sont limitées à 40 personnes réparties en deux sessions:

- 20 personnes: de 08h00-10h00
- 20 personnes: de 10h00-12h00

**Intervenants:** M. P. Serini, président de la Commission de l'Environnement  
M<sup>me</sup> S. Cario (Biol Conseils SA)  
M. Y. Jaquet (Juracime SA)

#### Précisions:

L'entreprise Juracime SA mettra à disposition des casques et gilets de sécurité. Chaque participant-e est prié-e de se munir de bonnes chaussures adaptées au terrain.

#### Inscriptions:

Les inscriptions sont à faire à la commune de Cornaux soit par:  
Tél. direct au 032 886 45 16 (M<sup>me</sup> Y. Fehlbaum) ou Courriel: commune.cornaux@ne.ch  
d'ici au **mardi 30.06.2026 dernier délai.**

Venez partager une matinée utile, conviviale et engagée au service de l'environnement local.

LE CONSEIL COMMUNAL  
JURACIME SA

#### Ci-dessous: le plan de situation



### LE LANDERON



#### BIBLIOTHÈQUE DU C2T – FERMETURE EXCEPTIONNELLE

En raison d'activités avec les classes de 10H dans nos locaux, la Bibliothèque du C2T sera exceptionnellement fermée les lundis 22 et 29 juin 2026.

Merci de votre compréhension.

Les bibliothécaires

## AVIS OFFICIELS des communes

### CORNAUX



#### ARRÊTÉS

Vu la loi sur les communes du 21 décembre 1964,  
Vu la loi sur les droits politiques du 17 octobre 1984,  
Le Conseil communal de Cornaux informe les électeurs et électrices  
des objets adoptés par le Conseil général lors de sa séance ordinaire du 22 juin 2026,  
soit:

#### Intitulé des arrêtés:

1. Arrêté portant modifications des articles 21.02, 21.04 et 21.05 du règlement d'aménagement communal RAC du 29.09.1998.
2. Arrêté relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 141'800.00 pour la mise en conformité de l'installation électrique et des installations d'éclairage du terrain de football.
3. Arrêté relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 54'000.00 relative à l'installation de système d'arrosage automatique sur le terrain de football principal et ses annexes.
4. Arrêté relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 95'000.00 pour la rénovation du bâtiment des travaux publics.
5. Arrêté relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 145'000.00 pour la révision du Plan d'Aménagement Local (PAL)

#### Le délai référendaire prévu par la loi prendra fin le lundi 17 août 2026

Cornaux, le 26.06.2026

CONSEIL COMMUNAL

### LE LANDERON



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 26.06.26 au 27.07.26

Publication FAO n° 26

Dossier SATAC n° 122686

Parcelle(s) et coordonnées: 8338 - Le Landeron; 2572747/1212219

Situation: Moulin de la Tour; Jolicrêt 6

Description de l'ouvrage: Rénovation et réaménagement d'une halle industrielle

Requérant(s): Läderach installations sanitaires + chauffage Sàrl, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans: Erard-Schüll architectes, Ville 18, 2525 Le Landeron

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone artisanale / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à un alignement

Particularités:

La pose de perches gabarit est exigée Oui

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### CORNAUX - CRESSIER - LATÉNA - LE LANDERON - LIGNIÈRES



#### NOCTAMBUS

Dans le canton de Neuchâtel, plusieurs services de bus différents permettent aux noctambules de se déplacer en toute sécurité durant les nuits du vendredi au samedi et du samedi au dimanche.

C'est le moyen le plus sûr pour les amoureuses et amoureux de la nuit de rentrer à la maison. Sur le littoral et vers les vallées, le plus connu de ces bus nocturnes est **le Noctambus**, dont les premières dessertes remontent à 1999.

Retrouvez le nouvel horaire et parcours sur: <https://www.neuchatelville.ch/sortir-et-decouvrir/transport-et-deplacement/noctambus/>

Une petite nouveauté pour 2026, les billets peuvent être acquis également par SMS en envoyant le code N8 au 555, ainsi les noctambules recevront directement leur billet sur leur portable.

Un grand merci à TransN pour la mise en place de cette nouvelle option. Nous vous rappelons que vous pouvez également acquérir des carnets Noctambus auprès de votre administration communale au prix de 35 francs les 6 courses (dont une gratuite).



### LE LANDERON



#### AVIS DE TRAVAUX – CHEMIN DU COTEAU

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que les travaux de renouvellement des infrastructures souterraines et réfection des aménagements de surface du **Chemin du Coteau** se poursuivent. Le chantier est actuellement à l'étape 5 selon le plan ci-après et va durer du **24 juin au 24 juillet 2026**.

Durant cette période, la circulation sera interdite dans la zone concernée et des itinéraires de déviation seront mis en place. Les accès aux places privées situés dans le périmètre des travaux seront inaccessibles aux véhicules.

L'accès piéton aux immeubles sera garanti en tout temps et les livraisons resteront possibles, sous certaines conditions. D'autre part, le transport des élèves sera coordonné entre la commune et l'APL.

Pour les riverains qui sont privés de leur place de stationnement, un nombre limité de places de parc est mis à disposition. Leur utilisation est soumise à une autorisation temporaire, qui est à demander par email à [lelanderon.securitepublique@ne.ch](mailto:lelanderon.securitepublique@ne.ch), avec pour objet «Chantier Coteau - demande autorisation stationnement». Votre demande doit inclure vos coordonnées complètes, le numéro de plaque de chaque véhicule concerné ainsi que son lieu de stationnement actuel.

Le ramassage des déchets sera effectué comme d'ordinaire, cas échéant, ils seront extraits de la zone de chantier par l'entreprise. Quant à la distribution d'eau et d'électricité, elle sera en principe garantie et les coupures annoncées 48h à l'avance (sauf urgences).

En raison de fortes chaleurs, l'entreprise est autorisée à débiter ses activités **dès 06h30**.

Dans un souci de coopération et afin de garantir la bonne réalisation des travaux ainsi que la sécurité de toutes et tous, nous vous prions de bien vouloir respecter la signalisation et les déviations mises en place. En cas de besoin, vous pouvez vous adresser directement au contremaître de l'entreprise de construction (casque rouge).

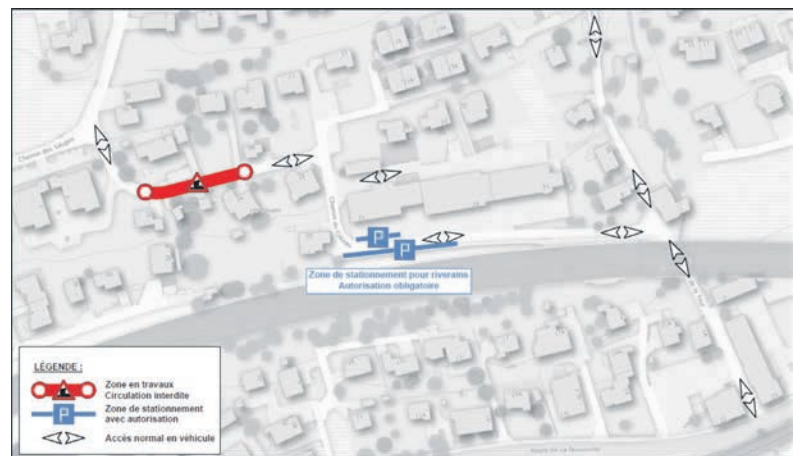
Maître d'ouvrage: Commune du Landeron - Services techniques - 032 886 48 60

Direction des travaux: Mauler SA ingénieurs civils - 032 732 55 55

Entreprise de construction: S. Facchinetti SA - 032 720 12 12

Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration et votre compréhension.

Commune du Landeron



### LE LANDERON



#### TIR OBLIGATOIRE 25M

Samedi 27 juin 2026 de 10h00 à 12h00  
de 13h30 à 15h30

### LE LANDERON



#### BIBLIOTHEQUE DU C2T – FERMETURE ESTIVALE 2026

La bibliothèque du C2T sera fermée du lundi 13 juillet au vendredi 7 août 2026.

Réouverture: lundi 10 août 2026 à 13h30.

Nous vous souhaitons un bel été.

Les bibliothécaires



## AVIS OFFICIELS des communes

### LATÉNA



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 26.06.26 au 27.07.26

Publication FAO n° 26

**Dossier SATAC n° 123648**

Parcelle(s) et coordonnées : 2451 - Saint-Blaise; 2565880/1207213

Situation : Ruelle des Voûtes 18

Description de l'ouvrage : Installation d'une pompe à chaleur air-eau extérieure

Requérant(s) : Fabrice Hubacher, 2072 St.-Blaise

Auteur(s) des plans :

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone d'ancienne localité / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s) : Distance à l'axe d'une route; Zone de protection des eaux S2el Espace réservé aux eaux

Particularités : Périmètre du plan de site, bâtiment de 2<sup>ème</sup> catégorie

La pose de perches gabarit est exigée Oui

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### LATÉNA



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 26.06.26 au 27.07.26

Publication FAO n° 26

**Dossier SATAC n° 122949**

Parcelle(s) et coordonnées : 3671 - Saint-Blaise; 2565915/1207243

Situation : Rue de la Châtellenie 23

Description de l'ouvrage : Mise en conformité d'un local commercial ainsi que l'aménagement de locaux pour hébergement et mise en conformité de l'appartement existant au deuxième étage

Requérant(s) : Marc Jacot-Guillarmod, 1223 Cologny

Auteur(s) des plans : Chantal Prémat Allanfranchini CPA architecte, Amandiers 2, 2000 Neuchâtel

Demande de permis de construire : Sanction définitive

Affectation de la zone : Zone d'ancienne localité / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s) : Art.6 RELConstr (hauteur de pièces habitables); S2

Particularités : Périmètre de plan de site; bâtiment de 2<sup>ème</sup> catégorie

La pose de perches gabarit est exigée Non

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### LATÉNA



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 26.06.26 au 27.07.26

Publication FAO n° 26

**Dossier SATAC n° 123775**

Parcelle(s) et coordonnées : 4333 - Marin - Epagnier; 2567750/1206231

Situation : Sous les Vignes; Rue Paul-Vouga 104

Description de l'ouvrage : Installation d'une pompe à chaleur air-air

Requérant(s) : Roland et Joanna Bitterli, 2074 Marin

Auteur(s) des plans :

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone d'habitation densifiée / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités : Périmètre de plan de quartier : PQ en vigueur / Paul-Vouga / Entrée en vigueur le 03.05.2017

La pose de perches gabarit est exigée Oui

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### LATÉNA



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 26.06.26 au 27.07.26

Publication FAO n° 26

**Dossier SATAC n° 123483**

Parcelle(s) et coordonnées : 4426 - Marin - Epagnier; 2567350/1206889

Situation : Les Bourguignonnes; Rue de la Fleur-de-Lys 26

Description de l'ouvrage : Réaménagement d'une surface commerciale

Requérant(s) : Société coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans :

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Plan spécial Migros Marin-Centre (affectation de type activités économiques) / Entrée en vigueur le 14.03.2007

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités :

La pose de perches gabarit est exigée Non

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### LATÉNA



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 26.06.26 au 27.07.26

Publication FAO n° 26

**Dossier SATAC n° 123144**

Parcelle(s) et coordonnées : 3871 - Marin - Epagnier; 3872 - Marin - Epagnier; 2566474/1206816

Situation : Sur les Planches; Cité-Martini 28

Description de l'ouvrage : Remplacement, isolation de la couverture du bâtiment et agrandissement d'une tabatière

Requérant(s) : Anne-Marie et Yannick Charles Ebner, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans :

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone de la cité Martini / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s) : Travaux sur immeuble mis sous protection

Particularités : Périmètre du plan de site, bâtiment de 1<sup>ère</sup> catégorie

La pose de perches gabarit est exigée Non

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### LATÉNA



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 26.06.26 au 27.07.26

Publication FAO n° 26

**Dossier SATAC n° 123875**

Parcelle(s) et coordonnées : 880 - Enges; 2568253/1213326

Situation : Grange Vallier

Description de l'ouvrage : Démolition d'un hangar

Requérant(s) : Commune de Laténa, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans :

Demande de permis de construire : Sanction définitive

Affectation de la zone : Zone agricole / Entrée en vigueur le 23.04.2014

Autorisation(s) spéciale(s) : Art. 22 al. 2 LAT

Particularités : Bâtiment non recensé au RACN

La pose de perches gabarit est exigée Non

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

## AVIS OFFICIELS des communes

### LATÉNA



#### TAILLE DES ARBRES ET HAIES / AVIS AUX PROPRIÉTAIRES

Les arbres et les haies plantés en bordure de la voie publique doivent être taillés par les propriétaires de façon à ne pas gêner la circulation, l'éclairage public ou limiter la visibilité.

Les talus sur domaine privé, proches de la voie publique doivent être tondu par les propriétaires (figure 1).

Il est interdit de laisser des branches avancer :

- au-dessus d'un trottoir ou d'un passage pour piétons à une hauteur inférieure à 2m40 (figure 2)
- au-dessus de la route à une hauteur inférieure à 4m50 (figure 3)

Si ces dispositions ne sont pas observées d'ici le **30 juin 2026**, la sécurité communale sera en droit de faire couper les branches ou les plantes gênantes par un paysagiste, aux frais des propriétaires (art. 38 du règlement de police).

Figure 1:

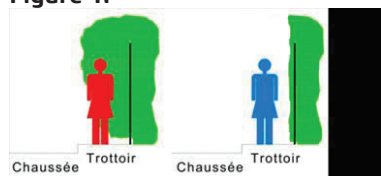


Figure 2:

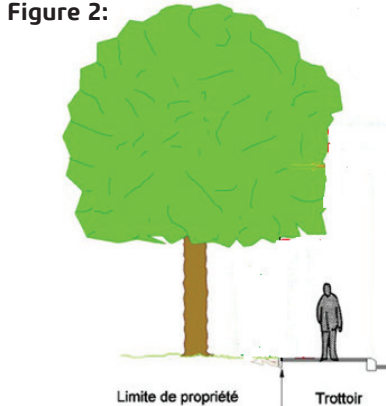
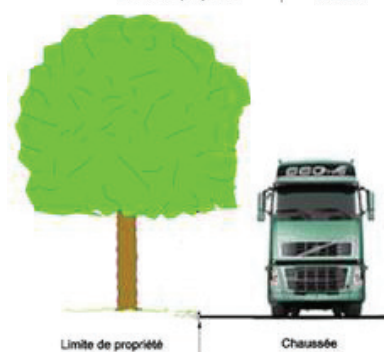
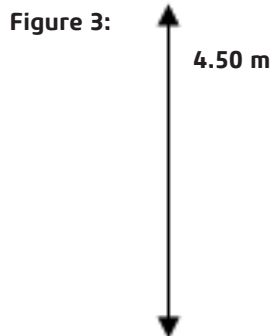


Figure 3:



### LATÉNA



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 26.06.26 au 27.07.26

Publication FAO n° 26

Dossier SATAC n° 123487

Parcelle(s) et coordonnées: 1721 - Hauterive; 2564333/1206509

Situation: Champréveyres-Dessous; Rouges-Terres 71

Description de l'ouvrage: Modification de sanction d'un bâtiment d'industrie légère

Requérant(s): Campus Ciposa SA, 2068 Hauterive - Laténa

Auteur(s) des plans: Maël Stucki épigraf architectes SA, Rue du Marché 25, 2520 La Neuveville

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone industrielle / Entrée en vigueur le 25.05.1994

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 13.08. al. 3 RAC (Densité); Art. 13.08 al. RAC 4 (hauteur maximale à la corniche); Distance à la forêt; Abattage d'arbres/haies/bosquets:

Arrêté concernant la protection des murs de pierres sèches et des dolines; Distance à la vigne; Distance à un alignement

Particularités:

La pose de perches gabarit est exigée Oui

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### LATÉNA



#### MISE AU CONCOURS

#### Assistant-e social-e à 70 %

Pour une durée déterminée jusqu'au 30 juin 2027

#### Votre futur défi

Au coeur du Guichet social régional de l'Entre-deux-Lacs et dans un contexte d'augmentation de l'activité, vous contribuez activement au bien-être des bénéficiaires en leur offrant un accompagnement personnalisé et adapté à leurs besoins.

#### Vos missions principales

- Procéder aux évaluations de situations économiques et sociales;
- Gérer l'aide financière et administrative pour les personnes en difficulté selon les normes d'assistance;
- Apporter un soutien et un suivi social aux bénéficiaires de l'aide sociale;
- Soutenir les bénéficiaires dans des projets d'insertion professionnelle;
- Travailler en réseau avec divers professionnels du social;
- Effectuer le suivi de personnes en conseil social;
- Animer des modules collectifs.

#### Votre profil

- Titulaire d'un bachelier universitaire ou d'un diplôme HES d'assistant-e social-e ou titre jugé équivalent;
- Pratique confirmée dans le métier, idéalement complétée par des formations continues;
- Excellente connaissance du réseau social neuchâtelois et vif intérêt pour le domaine des assurances sociales;
- Parfaite maîtrise du français (oral et écrit) et aisance avec les outils informatiques usuels;
- Sens de l'écoute, fortes compétences communicationnelles et grande aisance dans les relations humaines;
- Esprit d'initiative, aptitude à collaborer en équipe et solide autonomie;
- Rigueur, gestion efficace des priorités et capacité à gérer les situations complexes.

#### Pourquoi nous rejoindre?

- L'opportunité d'intégrer nos équipes pour une mission de 6 à 9 mois;
- Une activité diversifiée et porteuse de sens au service de la population;
- Un poste stimulant au sein d'une commune dynamique et en pleine croissance;
- Un cadre de travail sain, propice à l'épanouissement professionnel.

#### Entrée en fonction: de suite ou à convenir

N'hésitez plus: envoyez votre candidature, accompagnée des documents usuels à Laténa.Recrutement@ne.ch ou à Commune de Laténa, Ressources Humaines, Grand'Rue 35, 2072 Saint-Blaise, avec la mention « Confidentiel », **jusqu'au 30 juin 2026**.

Seules les candidatures complètes seront prises en considération.

**Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter Madame Laetitia Mauerhofer, responsable du GSR, au 032 886 49 70 ou le Service des ressources humaines, au 032 886 65 40.**

### LATÉNA



#### TRANSPORTS PUBLICS: LES JEUNES DE MOINS DE 25 ANS BÉNÉFICIERONT DÉ-SORMAIS DU RABAI CANTONAL

Bonne nouvelle pour les jeunes qui utilisent les transports publics: dès le 1<sup>er</sup> juillet 2026, le Canton de Neuchâtel met en place un nouveau rabais permettant aux moins de 25 ans de bénéficier d'une réduction de 66 % sur leur abonnement de transports publics.

Comme cette aide cantonale est plus avantageuse que la subvention actuellement accordée par la Commune de Laténa, la subvention communale sera suspendue temporairement pour les moins de 25 ans.

Cette mesure permettra aux jeunes de profiter du soutien le plus intéressant tout en simplifiant le système d'aide.

Les autres subventions communales liées à la mobilité ne sont pas concernées par ce changement.

Le dispositif cantonal est prévu pour une période d'essai de deux ans. La commune réévaluera ensuite son propre système en fonction des décisions qui seront prises par le Canton.

Pour connaître les conditions d'obtention du rabais, les démarches à effectuer et les réponses aux questions fréquentes, consultez le site du Canton de Neuchâtel: [www.ne.ch/TP-rabais-jeunes](http://www.ne.ch/TP-rabais-jeunes).

## AVIS OFFICIELS des communes

### LATÉNA



#### FÊTE NATIONALE 2026

Comme depuis plusieurs années, la fête nationale de Laténa sera l'événement de l'été à ne pas manquer. Elle se déroulera sur la plage de Saint-Blaise. La commune et ses partenaires vous préparent un programme varié sur plusieurs jours: dès le 31 juillet des soirées musicales organisées par notre partenaire Zumbuck's Event. La partie officielle aura lieu le 1<sup>er</sup> août, une journée remplie d'animations avant une clôture en musique. Une séance de cinéma le dimanche 2 août clôturera ce week-end festif.

#### Appel à bénévoles

La réussite de cet événement dépend surtout des bénévoles. Nous recherchons donc des personnes motivées pour nous soutenir lors de la journée de la Fête nationale, le 1<sup>er</sup> août 2026.

Toute personne dès 14 ans peut s'inscrire à l'une des tâches proposées ci-dessous, pour au moins deux plages horaires consécutives.

- Montage, démontage, nettoyage (ouvert aux mineur-es)
- Bar: vente de boissons alcoolisées (seulement à partir de 18 ans)
- Cashless: informations et conseils sur le mode de paiement cashless (ouvert aux mineur-es)

L'ensemble des bénévoles sera encadré par des responsables de secteurs et bénéficiera d'explications adaptées à leur mission. Pour chaque heure travaillée, un montant de 15 francs sera versé par la Commune de Laténa après la manifestation. Aucun versement en espèces ne sera effectué aux bénévoles engagé-es durant la fête.

#### Inscription

Vous trouverez un lien QR code menant au formulaire d'inscription.

Lors de votre inscription, veuillez indiquer votre nom et prénom, et un numéro de téléphone.

#### Le délai pour l'inscription est fixé au vendredi 3 juillet 2026.

Enfin, en complément à l'inscription sur ce formulaire, nous vous remercions de transmettre par courriel à Laténa.CSLT@ne.ch les éléments suivants:

- Coordonnées bancaires complètes (IBAN, banque)
- Nom du détenteur du compte
- Adresse
- Date de naissance



Merci pour votre engagement qui permettra de rendre la fête du 1<sup>er</sup> août encore plus belle!



**bibl/iiiiio  
laténa**

Rue des Tertres 5a  
2074 Marin  
032 886 66 18  
bibliobus.laténa@ne.ch

La bibliothèque-médiathèque de Laténa a le plaisir de vous inviter à l'atelier "Né pour lire" qui aura lieu

**vendredi 26 juin 2026 de 9h à 10h**

Cette animation s'adresse aux jeunes enfants dès leur naissance et jusqu'à 4 ans, accompagnés d'un parent, d'un grand-parent ou d'un proche.

C'est l'occasion de partager un petit moment de lecture-plaisir avec les tout petits. La bibliothèque leur est entièrement réservée durant cette heure.

Et voici les prochaines dates pour 2026 :

mardi 1<sup>er</sup> septembre  
vendredi 2 octobre  
mardi 10 novembre  
vendredi 11 décembre

**NÉ POUR LIRE**

**LATÉNA**

### LATÉNA



#### FERMETURE BIBLIOTHÈQUE DE LATÉNA

Votre bibliothèque de Laténa sera fermée du vendredi 10 juillet 2026 à 12h au mardi 11 août 2026 à 10 h



**Bel été et bonnes vacances à toutes et tous!**

Mais avant cela, des paquets-surprises vous attendent à la biblio...

### LATÉNA



#### LE TROGLO DURANT LES VACANCES D'ÉTÉ

Le Troglo accueille les jeunes de 13 à 17 ans de 15h30 à 18h30 durant la première semaine des vacances scolaires d'été.

Le Troglo sera ensuite fermé du 13 juillet au 17 août 2026 inclus. La réouverture est prévue le mardi 18 août 2026, aux horaires habituels.

## AVIS OFFICIELS des communes



### Concours photos - Laténa'titude Appel à participation

Immortalisez la beauté et l'identité du territoire de Laténa. Les meilleures photos seront récompensées et exposées dans les locaux de l'administration communale.

#### Qui peut participer :

- Les habitant-es de Laténa
- Les personnes ayant un lien avec la commune
- Les amateurs, amatrices et professionnel-les de la photographie

#### Date à retenir :

- 28 août 2026 - Date limite d'envoi des photos
- 29 septembre 2026 - Vernissage & remise des prix

Conditions de participation et règlement  
sur notre site commune-latena.ch



LATÉNA

## LATÉNA



### SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 18 JUIN 2026

Dans sa séance du 18 juin 2026, le Conseil général de Laténa a approuvé les arrêtés ci-dessous. Les intitulés sont publiés conformément à l'article 129, 2<sup>e</sup> alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

#### Intitulé des arrêtés:

1. Demande de crédit d'engagement de 1 230 000 francs pour l'équipement du hameau du Maley et l'enfouissement de la ligne électrique de moyenne tension le Maley - Domaine de Voëns;
2. Demande de crédit d'engagement de 210 000 francs pour la modernisation, l'extension et la planification stratégique des réseaux électriques;
3. Subventionnement des abonnements Onde Verte;
4. Révision partielle du règlement général de commune (RGC) du 12 décembre 2024 et de l'arrêté du Conseil général concernant l'indemnisation des membres du Conseil général et des commissions du 12 décembre 2024.

#### Échéance du délai référendaire: lundi 17 août 2026

Les documents complets peuvent être consultés auprès de l'Accueil de la population (guichet principal), Grand'Rue 35 à Saint-Blaise ou sur le site internet : [commune-latena.ch](http://commune-latena.ch)



## LATÉNA



### BUREAU DES AUTORITÉS 2026-2027

Conformément aux dispositions réglementaires, le Conseil communal et le Conseil général de Laténa ont procédé à la nomination de leurs bureaux pour la prochaine période législative, qui débutera le 1<sup>er</sup> juillet 2026.

Lors de sa séance du 18 juin 2026, le Conseil général a nommé :

Président Vincent Storrer (Les Vert-e-s)  
Vice-président Christophe Aubert (Entente)  
Secrétaire Christine Javet (PLR)  
Secrétaire adjoint Alexandre Bussy (PVL)  
1<sup>er</sup> questeur Vacant  
2<sup>e</sup> questeuse Marianne Jacot (PS)

Du côté de l'exécutif, l'organisation protocolaire du Conseil communal décidée le 24 juin sera la suivante :

Président Rocco Mauri  
Vice-présidente Vanessa Renfer  
Secrétaire Laurent Amez-Droz  
Vice-Secrétaire Daniel Rotsch  
Membre Valérie Dubosson

Les dénominations et répartitions des dicastères restent inchangées :

#### Dicastère

Economie, finances et ressources humaines (DEFRH)  
Chancellerie, cohésion sociale et formation (DCCF)  
Infrastructures, bâtiments, énergie et environnement (DIBEE)  
Territoire, urbanisme et mobilité (DTUM)  
Santé, sécurité et qualité de vie (DSSQV)

#### Chef-fe de dicastère

Rocco Mauri  
Vanessa Renfer  
Laurent Amez-Droz  
Daniel Rotsch  
Valérie Dubosson  
Le Conseil communal

## Vita'LATÉNA

Avec le programme Vita'Laténa, profitez chaque semaine d'activités sportives gratuites, ouvertes à toutes et tous !

Retrouvez-nous sur les infrastructures de la commune pour partager des moments dynamiques, dans une ambiance conviviale et accessible, quel que soit votre niveau.

|          |                         |         |   |   |
|----------|-------------------------|---------|---|---|
| Dimanche | 28 juin                 | 10 h 00 | <b>Pilates</b><br>Nina Ballif<br>(NAEA Pilatesflows)          | Plage d'Hauterive<br>(tapis à prendre avec soi) |
| Mercredi | 1 <sup>er</sup> juillet | 17 h 30 | <b>Nordic Walking</b><br>Nordic Walking Club                  | Rdv : port de Saint-Blaise                      |
| Mercredi | 26 août                 | 17 h 30 | <b>Fitness en plein air</b><br>Barbara André<br>(AB Training) | Fitness urbain de Marin                         |
| Dimanche | 30 août                 | 10 h 00 | <b>Beach volley</b><br>Beach Volley<br>Littoral Est           | Beach volley d'Hauterive                        |
| Mercredi | 2 septembre             | 17 h 30 | <b>Fitness en plein air</b><br>Jessica Sousa<br>(JessActiv)   | Fitness urbain de Marin                         |

Programme complet sur notre site internet

Service cantonal  
de la santé publique

**UNE DOSE DE VITALITÉ OFFERTE PAR  
VOTRE COMMUNE !**





## AVIS OFFICIELS des communes

### CRESSIER



#### VÉGÉTATION EN BORDURE DE ROUTES

Le service des travaux publics de la commune de Cressier rappelle que les propriétaires sont chargés de veiller à la taille régulière des arbres et des haies qui peuvent déborder sur les routes, les chemins et les trottoirs publics. De plus, les arbres longeant les chemins publics doivent être élagués.

**Un délai est fixé au 30 novembre 2026 pour exécuter ces travaux.**

Passé cette date, les tailles non effectuées le seront d'office par les services de voirie concernés ou une entreprise mandatée, **aux frais des propriétaires.**

Directions des travaux publics

### CRESSIER



#### LÉGISLATURE 2024 – 2028

**Bureau du Conseil communal du 1<sup>er</sup> juillet 2026 au 30 juin 2027**

Présidente<sup>1</sup>: CINOTTI Laila  
 Vice-président<sup>1</sup>: EVANGELISTA Ch.-Antoine  
 Secrétaire<sup>1</sup>: VEILLARD Jérémie  
 Vice-secrétaire: GARCIA Isabelle  
 Membre: GRANDJEAN André

<sup>1</sup> Membre du bureau

#### Répartition des dicastères

| Dicastères   | Directeur-trice                           | Suppléant-e             |
|--|---|-------------------------|
| • Administration/Etat civil/<br>Naturalisations/Finances et impôts:<br>GARCIA Isabelle   |   | CINOTTI Laila           |
| • Feu/Protection Civile/Ambulance/<br>Salubrité Police/Trafic/Région/<br>RNL/Transports: | GRANDJEAN André                           | CINOTTI Laila           |
| • Santé/ Prévoyance sociale:   | VEILLARD Jérémie                          | GRANDJEAN André         |
| • Enseignement/Pré-scolaire/<br>Parascolaire:  | VEILLARD Jérémie                          | GRANDJEAN André         |
| • Culture/Sports/Tourisme/<br>Loisirs/Eglises:   | VEILLARD Jérémie                          | GRANDJEAN André         |
| • Urbanisme/Economie publique<br>Energies/ Domaines/Environnement/<br>Patrimoine bâti*:  | GARCIA Isabelle:                          | EVANGELISTA Ch.-Antoine |
| • Travaux publics/<br>Services industriels**:  | EVANGELISTA Ch.-Antoine: VEILLARD Jérémie |                         |

Cressier, le 17 juin 2026

### CRESSIER



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 26.06.26 au 27.07.26

Publication FAO n° 26

**Dossier SATAC n° 123160**

Parcelle(s) et coordonnées: 4978 - Cressier; 2569557/1211281

Situation: Route de Neuchâtel 6

Description de l'ouvrage: Rénovation de la toiture, des volets et rafraîchissement peinture de la façade

Requérant(s): Gérard et Magali Nussbaumer, 2088 Cressier

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'ancienne localité / Entrée en vigueur le 15.05.2002

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à l'axe d'une route

Particularités: Périmètre du plan de site, bâtiment de 1<sup>ère</sup> catégorie; Périmètre de site ISOS; Au bénéfice des droits acquis

La pose de perches gabarit est exigée Non

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### CRESSIER



#### INFORMATION À LA POPULATION

**Vendredi 3 juillet 2026 – Fermeture exceptionnelle**

Tous les services de l'administration communale seront exceptionnellement **fermés le vendredi 3 juillet 2026**

Nous remercions la population pour sa compréhension.

(En cas d'urgence sur le réseau d'eau merci de contacter le 032 720.20.20  
urgence sur le réseau électrique 026 322 33 44)

Le Conseil communal

### CRESSIER



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 26.06.26 au 27.07.26

Publication FAO n° 26

**Dossier SATAC n° 123025**

Parcelle(s) et coordonnées: 4987 - Cressier; 2569574/1211300

Situation: Rue du Château 2

Description de l'ouvrage: Réfection de la couverture tuile

Requérant(s): Menuiserie Stecy Kocher Sàrl, 2114 Fleurier

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'ancienne localité / Entrée en vigueur le 15.05.2002

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Périmètre du plan de site, bâtiment de 2<sup>ème</sup> catégorie; Périmètre de site ISOS

La pose de perches gabarit est exigée Non

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### LIGNIÈRES



#### COMMANDE T-SHIRT - INAUGURATION DE FOURMIPARC

Plusieurs personnes ont émis le souhait de pouvoir commander le t-shirt réalisé à l'occasion de l'inauguration de Fourmiparc.

Aussi, nous avons l'avantage de vous informer que la décision a été prise de confectonner un lot de t-shirts supplémentaire pour répondre à cette demande.

Il est dès lors possible de commander ce t-shirt unisexe auprès de l'administration communale de Lignières par e-mail (commune.lignieres@ne.ch) au prix de CHF 15.- pièce, en précisant la taille désirée (S, M, L, XL ou XXL).

Le délai pour passer commande de votre t-shirt est fixé au **31 juillet 2026.**

CONSEIL COMMUNAL

### LIGNIÈRES



#### AVIS AUX PROPRIÉTAIRES

##### Taille des plantations en bordure de voie publique

Nous rappelons aux propriétaires qu'en application de la loi cantonale sur les routes et les voies publiques et de l'article 28 du règlement de police de la Commune de Lignières, les plantations en bordure de la voie publique doivent être taillées de façon à ne pas gêner la circulation ni limiter la visibilité.

Si les arbres, arbustes ou haies dépassent la limite cadastrale de votre propriété, nous vous prions de les tailler (ou de les faire tailler) et de répéter l'opération autant de fois que nécessaire tout au long de l'année, afin que les branches ne dépassent pas la limite cadastrale.

Un gabarit d'espace libre de 2,5 mètres au-dessus d'un trottoir ou d'un cheminement piétonnier et de 4,5 mètres au-dessus d'une chaussée doit être respecté.

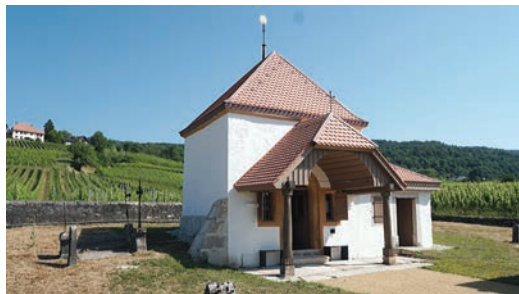
Cette prescription s'applique également pour toute végétation qui masque la signalisation routière ainsi que l'éclairage public.

Nous demandons aux propriétaires concernés de bien vouloir faire en sorte de respecter ces dispositions d'ici au 30 juin 2026. Passé cette date, une entreprise sera mandatée par la Commune pour effectuer ces tailles et les frais y relatifs seront refacturés aux propriétaires.

CONSEIL COMMUNAL

## LE LANDERON

# Inauguration de la Chapelle du Scapulaire, une magnifique restauration



**Samedi dernier, la population était invitée à participer à l'inauguration officielle de la Chapelle du Scapulaire au cimetière du Landeron. Tout avait été préparé par l'administration communale (tentes, tables et bancs) pour le confort de chacun en cette très chaude journée.**

Membres du Conseil communal, du conseil général, de l'administration, de Florence Hippenmeyer architecte, de Christian de Reynier archéologue du bâti à l'Office du patrimoine et de l'archéologie du canton et de Frédéric Frank conservateur cantonal de même que de nombreux Landeronnais étaient présents à cette importante occasion.

### Discours

**Nadine Schouller**, présidente du Conseil communal, souhaite avant tout remercier chaleureusement tous les artisans et les acteurs qui ont contribué à cette magnifique réalisation. Grâce à leur patience et leur passion, ils ont permis de redonner vie à cette Chapelle.

Elle souligne que cette rénovation a été complexe, marquée de nombreux débats et reports. Cependant, aujourd'hui, le résultat est là et il est à la hauteur des attentes. Grâce à tout le travail minutieux accompli, les peintures intérieures et extérieures, la croix qui surplombe l'avant-toit, montre combien l'on peut apprécier le retour de son éclat d'antan, de préserver un patrimoine et de transmettre un héritage en faisant revivre cette Chapelle pour les générations futures.

Elle remercie encore Florence Hippenmeyer

pour ses Conseils et son investissement tout en souhaitant encore à tous une belle découverte.

**Christian de Reynier**, archéologue du bâti à l'Office du patrimoine et de l'archéologie du canton souligne que c'est une magnifique journée pour admirer un monument historique qui retrouve tout son lustre.

Il explique ensuite que ce dernier « avatar » de l'Église faisait partie, à l'époque, de la communauté de Nugerol, véritable chef-lieu hérité de la ville romaine des Carougets. Il donne ensuite toute une série de renseignements relatifs à l'histoire de cet édifice et à la situation au fil du temps, il fait encore remarquer que des tombes sont encore dans leur place à l'endroit même où se trouvait l'ancienne église. Il ajoute que cette rénovation est un héritage commun appartenant au passé, mais également au présent et c'est un travail qui va durer dans le temps, cette Chapelle appartenant maintenant aux Landeronnais.

Il remercie chaleureusement tous les intervenants, que ce soit la Commune, l'urbanisme ou de la gestion du territoire d'avoir atteint les objectifs de rénovation valorisant un tel bâtiment.

**Frédéric Frank**, conservateur cantonal relève que cette chapelle du Scapulaire revêt une importance patrimoniale pour au moins trois raisons.

Premièrement, elle est le dernier témoignage de la localité de Nugerol, précédant la fondation du Landeron. Deuxièmement, c'est le dernier élément bâti de l'église Saint-Maurice, démolie en 1828. De plus, la découverte des décors peints de la fin du 17<sup>e</sup> siècle qui, de plus, sont datés et signés est un élément exceptionnel. Troisièmement, elle est le témoin de la contre-réforme dans l'une des rares communes catholiques du canton de Neuchâtel.

Il souligne que les travaux, suivis par **Florence Hippenmeyer** ont été financés par trois entités publiques, soit la Confédération

et le Canton au moyen de subventions fédérales et cantonales. L'office cantonal du patrimoine bâti et immatériel (OCPI) a, quant à lui, financé le mandat de sondages archéologiques qui a permis de reconstituer le plan de l'église disparue. Tout cela est venu en soutien de la commune qui s'est engagée à ce que la Chapelle du Scapulaire soit sauvée.

De plus, cette Chapelle sera visible de jour comme de nuit grâce à un interrupteur extérieur et une porte partiellement vitrée qui permettra de voir l'intérieur grâce à des led's répartis des deux côtés du sol.

C'est ensuite Florence Hippenmeyer, architecte qui prend la parole en soulignant qu'elle travaille depuis vingt ans à l'office des monuments et sites où elle a suivi des dizaines de chantiers de rénovation. Elle ajoute que, dans une première phase, le processus de rénovation a débuté le 1<sup>er</sup> avril 2025. Les travaux ont commencé en devant changer toute la charpente et d'y installer, avec un accrochage, un système de ventilation, de traiter les façades et de changer le bois du porche, excepté les colonnes.

À l'intérieur, il s'est agi d'effectuer des sondages préliminaires, d'enlever les carreaux du sol permettant ainsi de découvrir l'ancien fond. Bien entendu, c'est avec précaution que les fresques ont été mises à jour tant au niveau du plafond que des murs avant de les restaurer en laissant les vides présents.

Elle relève encore que cette Chapelle était rattachée à une église de 34m de long qui a été supprimée lors de la construction de l'église Saint-Maurice actuelle.

La matinée se poursuit ensuite autour du verre de l'amitié.

### Journées européennes du Patrimoine

Ces journées seront organisées le 13 septembre 2026. À cette occasion, Des balades historiques pourront être organisées sur le territoire de Nugerol.

CP

## SAINT-BLAISE

### Personnalité attachante

# Le vendeur de cornets à la crème s'en est allé

**Né dans une famille nombreuse de Nods, Fernand Stauffer, bien connu dans la localité, nous a quittés le 17 juin, au home Saint-Joseph, à Cressier, à l'âge de 104 ans.**

Après un apprentissage de fromager, Fernand Stauffer fut représentant d'un commerce de vêtements de travail, puis agent de la Bernoise Assurances qui fait désormais partie du groupe Allianz. Attaché à la Paroisse réformée de Saint-Blaise – Hauterive – Marin-Epagnier, il fit partie pendant plusieurs années de son conseil paroissial.

A l'époque, la présence d'un vendeur de cornets à la crème appartenait à la tradition de la foire de Saint-Blaise. Fidèle à la Croix-Bleue, il montait un banc devant la laiterie où il vendait à l'envi des cornets à la crème pour réjouir les chalands de passage et soutenir cette association d'aide et de prévention aux personnes touchées par une problématique avec l'alcool.

Fernand Stauffer disposait aussi d'un des jardins familiaux de Bregot; là, il servait chaque matin, un café à ses voisins et voisines, sans...

alcool! Ce fut un lieu de forte convivialité.

Un dernier hommage, en présence de nombreuses personnes, lui a été rendu, lundi après-midi 22 juin passé, au temple, par le pasteur Raoul Pagnamenta. Modeste, Fernand Stauffer avait préparé sa biographie; elle ne contenait que sa date de naissance et son engagement à la Croix-Bleue.

CZ

## CORNAUX

### Le Conseil général valide ses investissements, le dossier du CAP renvoyé

**Réuni le 22 juin à la salle Ta'Tou, le Conseil général de Cornaux a approuvé les comptes 2025 ainsi qu'une série d'investissements touchant aux infrastructures sportives, aux travaux publics et à l'aménagement du territoire. Seule la modification de la convention du Centre d'animation et de prévention (CAP) a été renvoyée pour complément d'information.**

Les conseillers généraux ont commencé la soirée par l'examen des comptes 2025. Ceux-ci présentent un bénéfice de 488'641 francs. Si les différents groupes ont salué la qualité du travail réalisé, plusieurs intervenants ont rappelé que ce résultat reposait en partie sur des éléments extraordinaires et que la situation financière de la commune demeurait fragile. Les comptes ont finalement été acceptés à l'unanimité.

Le Conseil général a ensuite procédé au renouvellement de son bureau. Yves Rollier a été élu à la présidence, Cédric Divernois à la vice-présidence et Jean-Philippe Girardin au secrétariat.

Le principal débat de la soirée a concerné la modification de la convention du Centre d'animation et de prévention (CAP). Le projet prévoyait notamment le développement du travail social hors murs et l'engagement de nouvelles ressources afin de renforcer l'accompagnement des jeunes dans les communes partenaires. Plusieurs élus ont toutefois estimé que les conséquences financières du projet et certaines modalités de finance-

ment méritaient d'être davantage clarifiées. Considérant que le dossier nécessitait des éclaircissements complémentaires, le Conseil général a choisi de renvoyer l'objet pour un nouvel examen lors d'une prochaine séance. Les autres objets inscrits à l'ordre du jour ont tous obtenu le feu vert des élus. Un crédit de 141'800 francs a été accordé pour la mise en conformité de l'installation électrique et de l'éclairage du terrain de football. Les installations actuelles, âgées de plus de cinquante ans, seront remplacées par des équipements LED plus performants et moins énergivores. Le Conseil général a également accepté un crédit de 54'000 francs destiné à l'installation d'un système d'arrosage automatique pour le terrain principal. Plusieurs intervenants ont toutefois souhaité que la commune étudie à l'avenir la possibilité d'utiliser une autre ressource que l'eau potable, notamment l'eau de la nappe située à proximité du Marais aux Chevaux.

D'autre part, les élus ont encore validé un crédit de 95'000 francs pour la rénovation du bâtiment des travaux publics partagé avec la commune de Cressier. Les travaux prévus concernent notamment l'isolation du bâtiment, le remplacement de la toiture et des fenêtres ainsi que l'amélioration des conditions de travail du personnel.

Enfin, un crédit complémentaire de 145'000 francs a été accordé pour poursuivre la révision du Plan d'aménagement local (PAL). Cette demande découle principalement des

adaptations et études supplémentaires exigées par les services cantonaux dans le cadre de la procédure.

En fin de séance, le Conseil communal a fait le point sur plusieurs dossier touchant la population. À la suite de la décision cantonale d'accorder durant deux ans une réduction de 65 % sur les abonnements de transports publics des jeunes de moins de 25 ans. La commune de Cornaux a annoncé qu'elle prendrait en charge les 35 % restants pour les élèves fréquentant le C2T, maintenant ainsi le soutien accordé jusqu'ici aux familles concernées. De plus, une amélioration de la desserte de la ligne 133 a également été annoncée à l'horizon 2027, avec notamment une liaison directe entre Saint-Blaise et Le Landeron. Le Conseil communal a par ailleurs indiqué qu'un projet de zone limitée à 20 km/h était en cours de validation cantonale aux abords de l'école. Cette mesure vise à renforcer l'épineux dossier de la sécurité aux abords de l'école. Enfin, la commune a rappelé les dates des différents rendez-vous estivaux pour le village, à savoir le brunch du 1<sup>er</sup> août, la Fête du soleil qui se déroulera le vendredi 28 et le samedi 29 août prochain ainsi que la course de caisses à savon qui aura lieu le dimanche 30 août 2026.

A noter que dès le 1<sup>er</sup> juillet, le bureau du Conseil communal sera composé de Mario Clottu à la présidence, de Claudine Salzmänn Schopfer à la vice-présidence, de Lina Veliz au secrétariat et d'Isabelle Weber comme secrétaire suppléante.

IN

## CORNAUX

### Sortie des aînés 2026: une journée de convivialité et de partage



**La sortie annuelle des aînés, organisée le 11 juin dernier, a rencontré un franc succès en réunissant 96 participants. Comme chaque année, la préparation d'une telle journée représente un véritable défi, notamment lorsqu'il s'agit de trouver des lieux capables d'accueillir un groupe aussi nombreux.**

La journée a débuté par une montée au Gurten, suivie d'un agréable petit-déjeuner offrant un moment de détente et de convivialité. Les participants ont ensuite savouré un excellent repas dans un cadre exceptionnel, au bord de l'Aar, à proximité du zoo de Berne.

Pour agrémenter cette sortie, un concours portant sur les connaissances de notre belle capitale fédérale a été organisé. Cette animation a suscité un vif intérêt et de nombreux sourires, permettant à chacun de tester ses connaissances dans une ambiance chaleureuse et détendue.

L'après-midi s'est poursuivi au rythme des envies de chacun: visite du zoo, promenade le long de l'Aar ou simples moments de discussion entre amis. Comme toujours, cette journée a favorisé les échanges, le partage d'expériences, les rires et les souvenirs, avec parfois quelques réflexions plus philosophiques sur les événements qui jalonnent la vie. Cette belle journée laissera à tous les participants un souvenir précieux. Elle a une fois de plus illustré les valeurs de convivialité, d'amitié et de solidarité qui sont au cœur de notre communauté.

Nous adressons nos sincères remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à l'organisation et à la réussite de cette sortie. Nous nous réjouissons d'ores et déjà de préparer l'édition 2027.

Une fois encore, cette sortie des aînés a démontré combien ces moments de rencontre, d'échange et de partage sont essentiels et appréciés par tous.

LVS

## MARIN-EPAGNIER

# La Ludotène fête 40 ans de jeux, de partage et de bénévolat



*Merci à tous ceux et toutes celles qui ont rendu l'aventure de la Ludotène possible*

**À Laténa, la ludothèque communale a célébré quatre décennies d'existence. Née à Marin-Epagnier en 1986, la Ludotène poursuit aujourd'hui sa mission: rendre le jeu accessible à toutes les générations, créer du lien et faire vivre un lieu de rencontres porté par l'engagement de bénévoles.**

Il y avait de la reconnaissance, des souvenirs et beaucoup de convivialité lors de la commémoration des 40 ans de la Ludotène, la ludothèque de la commune. Autour de Sylvia Hirschi, présidente de l'association, anciens et actuels bénévoles, membres du comité et représentants et représentantes communaux se sont retrouvés pour marquer cet anniversaire important dans la vie locale.

Fondée en avril 1986 à Marin-Epagnier, la ludothèque a traversé les évolutions administratives du territoire: Marin-Epagnier d'abord, puis La Tène, et désormais Laténa. Malgré ces changements, son objectif est resté le même: proposer aux enfants, aux familles, aux adolescentes et adolescents comme aux adultes un accès simple, abordable et durable à des jeux et jouets variés.

Dans son allocution, Valérie Dubosson, présidente du Conseil communal et cheffe du dicastère de la santé, de la sécurité et de la qualité de vie, a salué «un anniversaire remarquable» et rendu hommage à l'engagement des bénévoles. Elle a rappelé que la Ludotène est devenue au fil du temps bien plus qu'un lieu de prêt: un espace de cohésion sociale, d'apprentissage, de créativité et de partage intergénérationnel.

Le jeu, longtemps considéré comme un simple divertissement, occupe aujourd'hui une place reconnue dans la vie sociale et familiale. À travers les jeux de société, les puzzles, les jeux

d'extérieur ou les jeux pédagogiques, la Ludotène permet de développer l'esprit d'équipe, la concentration, la créativité et le plaisir de se retrouver autour d'une table. Elle participe aussi activement à plusieurs manifestations communales, notamment les fêtes scolaires, la fête du jeu, la fête multiculturelle Je Tène, la fête nationale ou encore Laténa en jeu.

Pour Sylvia Hirschi, cet anniversaire était aussi l'occasion de se souvenir des débuts. À l'époque, les jeux étaient transportés depuis la cave de la maison communale, les sacs cousus à la main et les prêts gérés à l'aide de fiches papier. Les bénévoles d'hier et d'aujourd'hui ont été chaleureusement remerciés pour leur présence, leur fidélité et leur rôle essentiel dans la continuité de l'association. Installée depuis 2002 à la rue de la Fleur-de-Lys 7, à Marin, la Ludotène se prépare à écrire une nouvelle page de son histoire. Les locaux actuels, devenus trop exigus, ne permettent plus toujours d'accueillir confortablement les groupes, notamment les classes, dont les visites sont de plus en plus nombreuses. Un déménagement est prévu, en principe entre fin 2027 et début 2028, dans les futurs locaux liés au projet d'extension de la CSUM 2, le nouvel accueil parascolaire de Marin.

Ce futur espace, plus adapté aux besoins de l'association, devrait offrir de nouvelles possibilités d'animations et renforcer encore les liens avec les écoles et la vie de quartier. Il représentera également un défi pour l'équipe bénévole, notamment dans la recherche de soutiens financiers pour l'aménagement intérieur.

En attendant ce nouveau chapitre, la Ludotène poursuit ses activités habituelles. Elle accueille le public les lundis et jeudis de 15h30

à 18h, ainsi qu'un samedi par mois de 10h à 12h. Le 5 septembre, l'association organisera également un rallye familial ouvert à toutes et tous, dans un périmètre allant du collège au Troglo, en passant par le parc Perrier et la Ramée.

Quarante ans après sa création, la Ludotène demeure fidèle à son esprit d'origine: faire circuler les jeux, rapprocher les générations et offrir un lieu où l'on vient autant pour emprunter que pour échanger. Une institution locale discrète, mais précieuse, qui continue de rappeler qu'à tout âge, le jeu est une affaire sérieuse... et joyeuse.

### Informations pratiques

Rue de la Fleur-de-Lys 7, 2074 Marin  
Ouvertures: lundi et jeudi de 15h30 à 18h; un samedi par mois de 10h à 12h  
Prochain rendez-vous: rallye familial le 5 septembre. Pour plus de renseignements: <https://ludotene.ch/>

DJ



*Les derniers mois à la rue de la Fleur-de-Lys*



Étienne Muttner  
3 mars 1968



© Robin Nyfeler 06\_26

## Faisons connaissance avec Étienne

### Que choisiras-tu ?

- Du matin  ou du soir  ?
- Café serré  ou thé tranquille  ?
- Ville animée  ou village paisible  ?
- Lecture rapide  ou lecture savourée  ?
- Improviser  ou préparer chaque détail  ?
- Silence  ou fond sonore permanent  ?
- Se dépasser  ou se préserver  ?
- Travailler en équipe  ou en solitaire  ?
- Suivre son instinct  ou analyser les faits  ?
- S'attacher aux émotions  ou aux faits  ?
- Réparer  ou remplacer  ?
- Dire oui  ou oser dire non  ?
- Sucré  ou salé  ?
- Un artiste que tu as écouté pendant des heures ?  
*Aïe, il y en a trop !*
- Un plat que tu mangerais tous les jours ?  
*Un bon cordon bleu.*
- Un petit «travers» contre lequel tu ne peux pas lutter ?  
*La glace et le chocolat...*
- Une qualité que tes proches t'allouent volontiers ?  
*Je ne m'arrête jamais !*
- Ce que tu te dis le matin en te levant ?  
*On y va!*

# ÉTIENNE MUTTNER

**L**e Bulcom propose une série de portraits de personnages qui font la vie ordinaire et magnifique de notre belle région.

Au travers de courtes entrevues avec des êtres humains aux parcours variés et aux visions diverses voire divergentes, faisons mieux connaissance avec ceux qui forment notre communauté.

Au sein de cette rubrique, vous reconnaîtrez forcément l'une ou l'autre de ces braves personnes. Est-ce votre voisin, quelqu'un à qui vous adressez de temps à autres un bonjour, quelqu'un dont vous avez entendu parler ? Nous pourrions parler de vous... Très bonne lecture.

LA RÉDACTION DU BULCOM

**Des arbres qu'il escaladait enfant aux charpentes qu'il supervise aujourd'hui, Étienne Muttner a toujours avancé avec énergie et détermination. Héritier d'un savoir-faire familial, il a su conjuguer tradition, audace et sens pratique pour écrire sa propre histoire.**

**En un peu moins de 6'000 signes, nous vous en offrons ici un bref résumé.**

# RAIFFEISEN

## AU LANDERON

# Quand s'associent force et savoir-faire

### DE L'ANTIQUITÉ À LA MENUISERIE

Étienne Muttner passe pas mal de temps sur les toits ou sur des chantiers où il est préférable de ne pas s'aventurer sans un casque certifié CNA et des chaussures de sécurité. Mais lorsqu'il n'y est pas et que vous le croisez dans la rue, une chose saute immédiatement aux yeux: Étienne est une véritable armoire à glace! Il est fort, grand, costaud, imposant. S'il vous serre la main, vous comprenez bien vite que vous n'avez pas affaire à un pianiste ou à un informaticien. Non, la poignée est franche et sincère... comme lui.

C'est à la fois tout à fait normal pour un menuisier et assez curieux, car, au début de notre entretien, Étienne me confie que, jusqu'à l'âge de 15 ans, il se définissait comme un « *freluquet* » (ce sont ses mots).

Il pratique l'athlétisme et grimpe aux arbres à tout bout de champ; c'est une véritable pile électrique! Il n'est pas rare que, sur les marchés du Landeron, on demande au jeune enfant qu'il était d'escalader le mât de cocagne pour aller chercher les saucisses accrochées tout là-haut. Il gagne un peu d'argent de poche grâce à cette pratique acrobatique.

Dans les années 1970, Marcel, le père d'Étienne, emmène régulièrement sa famille à Paris. Marcel excelle dans le domaine des

antiquités et son enseigne landeronnaise fait figure de référence. Sa réputation de sérieux et de savoir-faire dépasse largement les frontières régionales.

Dans les foires, il sélectionne le mobilier qu'il fait rapatrier en Suisse par transporteur et qu'il restaure ensuite au Landeron, dans ses ateliers, ou qu'il revend en l'état à d'autres professionnels de la branche.

Étienne grandit dans cette ambiance, les pieds dans les copeaux et le cœur dans les merveilles que déniche son père. À force de visiter des demeures de maître, tant en région parisienne que dans nos contrées, il s'imprègne d'une certaine idée de la finesse et du bon goût. Cette sensibilité rejaillira plus tard sur sa propre activité, lui conférant un avantage non négligeable par rapport à la moyenne de la profession.

Dysgraphique et dysorthographique, le jeune garçon du quartier de « *Ville en Bise* » contourne ses difficultés en développant un sens aigu de la créativité.

À la fin de sa scolarité, il s'engage dans la voie professionnelle tracée par son père en embrassant le métier de menuisier. Un événement majeur va toutefois précipiter les choses et l'obliger à se former rapidement afin de revenir prêter main-forte à l'entreprise familiale: Marcel est victime

d'un infarctus. Il n'a alors que 42 ans, tandis qu'Étienne est dans sa quatorzième année. Le temps que Marcel se rétablisse sereinement, Madame Muttner reprend les rênes de la société.

Inévitablement, l'entreprise met quelque temps à retrouver son rythme de croisière. L'arrivée d'Étienne contribue néanmoins à lui insuffler un nouvel élan et, durant une bonne vingtaine d'années, les affaires tournent à merveille.

Cela dit, dès 2005, notre menuisier sent que le vent est en train de tourner pour le secteur de l'antiquité. Peu à peu, l'intérêt de la clientèle s'émeuse et les commandes ont tendance à se raréfier. Père et fils en discutent régulièrement; la jeunesse pousse à élargir le panel de prestations alors que le patriarche hésite, voire rechigne à regarder la réalité en face, tant il demeure viscéralement attaché à la beauté de son métier de toujours. Il faut reconnaître que Marcel possède une connaissance encyclopédique des antiquités et qu'il est sans cesse sollicité par divers experts de toute la région.

De son côté, Étienne dispose d'une remarquable capacité à se projeter dans l'espace: il visualise une rénovation achevée alors même que tout reste à faire. Il n'est d'ailleurs pas rare qu'il corrige certains plans lorsqu'il pressent que, concrètement, une solution risque de ne pas fonctionner.

Corollaire, les deux hommes ne sont pas toujours d'accord et il arrive parfois que chacun expose ses idées, au point que le ton monte. Mais cela ne se produit que durant les heures de bureau. Dès que l'on sort du cadre de la menuiserie, les esprits s'apaisent en une fraction de seconde; chez les Muttner, on ne mélange pas le travail et la profondeur des liens familiaux!

Ainsi, petit à petit, l'accent est progressivement mis sur la menuiserie, puis sur le gros œuvre, tout en maintenant un semblant d'activité lié aux antiquités. En 2010, le cœur gros, Marcel reconnaît que son fils a raison et la prestation d'antiquaire est définitivement laissée de côté.

La menuiserie Muttner prend alors un essor considérable. Accompagné par son fidèle collaborateur Laurent Perrin et une équipe soudée, l'entreprise s'équipe de machines performantes et se lance avec succès dans des chantiers de grande envergure.

### CÔTÉ PRIVÉ

Étienne rencontre Nadia, son épouse, au « *Sandy Bar* » de Nods, alors qu'il rentre d'une sortie entre amis à Bienne.

Nadia et Étienne deviennent de jeunes parents. Étienne a 27 ans lorsque Gaël vient au monde, bientôt suivi par sa sœur Julia. Qui dit jeunes parents dit aussi jeunes grands-parents: Étienne n'a que 54 ans lorsqu'il devient grand-père. Ainsi, Mila, Will, Liam et Helio viennent agrandir la famille.

Notre protagoniste est un passionné de sports de neige et nautiques. Avec Nadia, leurs enfants et leurs petits-enfants, ils passent également une grande partie de leur temps libre en Valais, dans l'appartement qu'ils ont rénové avec goût.

Comme tout est désormais prêt pour l'hiver et pour assouvir leur passion du ski, le couple envisage, dans quelques années, l'acquisition d'un camping-car léger afin de s'évader durant la belle saison.

Nous leur souhaitons d'ores et déjà de magnifiques escapades et beaucoup de plaisir sur les routes du monde.



**RAIFFEISEN**

Jusqu'à **30%** de rabais

**En tant que sociétaires, vous bénéficiez d'une réduction allant jusqu'à 30% pour des nuitées d'hôtel en Suisse !**

[raiffeisen.ch/avantages](http://raiffeisen.ch/avantages)



## CORNAUX

# L'Union entre émotion, transmission et réflexion sur l'avenir



**Réunis en assemblée générale le 18 juin dernier, les membres de la Société de musique de l'Union ont vécu une soirée marquée à la fois par les souvenirs, les remerciements mais aussi les interrogations sur l'avenir. Une quinzaine de membres étaient présents pour cette assemblée, reportée de plusieurs mois.**

Avant d'aborder les différents points statutaires, l'assemblée a observé une minute de silence en mémoire de Georges Spring, Paul Graf et Jeremy Rossier.

Dans son rapport, la présidente Océane Jacot est revenue sur une année 2025 riche en événements. Elle a notamment rappelé le succès du concert de printemps consacré à la Suisse, qui a conquis le public, ainsi que la belle édition de la Fête du Soleil de la fin de l'été. Le grand moment de l'année 2025 restera toutefois le spectacle James Bond présenté en novembre en collaboration avec deux autres

fanfares. Qualifié de majestueux, ce projet a rencontré un énorme succès et démontré tout ce que peuvent accomplir des sociétés qui unissent leurs forces autour d'un objectif commun. La fin de l'année a également été marquée par le concert de l'Avent et la traditionnelle aubade de Noël, toujours très appréciées de la population.

Les comptes présentés par Roland Jacot témoignent d'une situation financière saine. L'exercice 2025 se clôt sur un bénéfice de plus de 5'000 francs, notamment grâce aux excellents résultats du spectacle James Bond, de la Fête du Soleil et des autres manifestations organisées durant l'année.

Du côté de la formation, la société a eu le plaisir d'accueillir deux jeunes musiciennes venues renforcer ses rangs. Un signe encourageant pour l'avenir, même si plusieurs intervenants ont rappelé l'importance de poursuivre les efforts de recrutement et de formation afin d'assurer la relève.

L'assemblée a également été marquée par plusieurs changements au sein du comité. Après une année à la présidence, Océane Jacot a annoncé sa démission pour des raisons de santé. Elle quitte également ses responsabilités liées à la formation. Sandra Sterchi a pour sa part quitté le comité après vingt années d'engagement au service de la société. Les membres leur ont adressé de chaleureux remerciements pour le temps, l'énergie et l'investissement consacrés à l'Union.

Afin d'assurer la continuité des activités, Roland Jacot a accepté de reprendre la

présidence de la société. Déjà président par le passé, il retrouve ainsi une fonction qu'il connaît bien. Les discussions ont également mis en lumière les défis auxquels sont confrontées de nombreuses sociétés locales. Il a été question de recherche de bénévoles, renouvellement du comité, recrutement de musiciens et pérennité des activités. Une réflexion a ainsi été engagée autour de différentes pistes de collaboration permettant de renforcer les synergies et d'assurer l'avenir de la musique à Cornaux sans pour autant perdre son identité. La question de la direction musicale a également été abordée. Un candidat a récemment été rencontré par la société.

En fin de séance, Lina Véliz, au nom du Conseil communal, a félicité le comité et remercié les musiciens pour leur dynamisme et leur engagement. Une jeune musicienne a également pris la parole avec beaucoup d'émotion pour remercier Océane Jacot, évoquant son soutien auprès des élèves et son rôle dans la transmission de la passion de la musique.

A noter que la Société de musique de l'Union poursuivra ses activités ces prochains mois avec plusieurs rendez-vous parmi lesquels la Fête du Soleil le dernier week-end d'août, l'accueil des nouveaux habitants et mérites sportifs cet automne, le concert de l'Avent en compagnie du chœur d'hommes, le 6 décembre ainsi que la traditionnelle aubade de Noël du 25 décembre.

IN

## LIGNIÈRES

# Sortie des aînés – cap sur Morat



**Sur invitation des autorités communales, les aînés de Lignières ont pris la route mardi dernier pour leur sortie traditionnelle.**

Rassemblées à 8h30 derrière le temple, les 37 personnes annoncées s'installent dans le car, le compte est bon, rassurées les deux accompagnatrices Ophélie et Sandra donnent le départ. Sous la responsabilité de Leila et de son frère Cyprien, le véhicule de voyage prend la route en direction de Morat, le ciel est couvert et déverse quelques gouttes sans atténuer le moral de la troupe. Après 30 min de trajet, l'arrivée sans pluie dans la charmante petite cité de Morat, offre l'occasion aux hôtes de s'installer en terrasse à la boulangerie-confiserie Monnier, connue sous le nom de Monnier 1912, pour une pause-café accompagnée de « savoureux croissants ». Ragaillardis, les voyageurs montent à bord du P'tit Train touristique qui les attend, et les invite à prendre place confortablement. Durant environ 30 min de trajet, les touristes du pied du Chasseral découvrent sans effort le charme de la cité médiévale et son magnifique point de vue sur le lac de Morat. Immanquablement ils se retrouvent plongés dans l'histoire de la bataille décisive de 1476 qui mit fin aux ambitions territoriales du duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, expliquée en cours de visite.

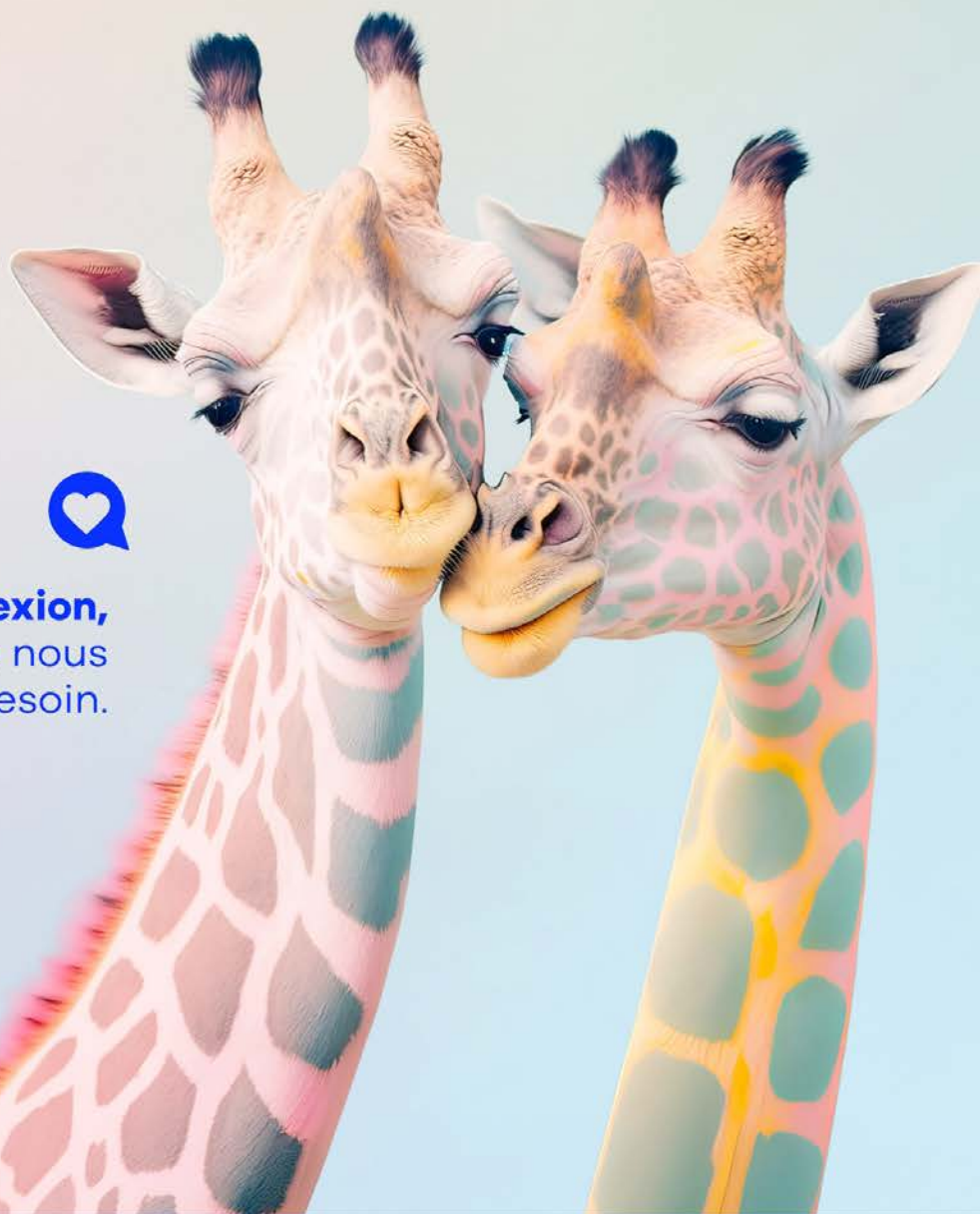
A la deuxième étape, tous sur le même bateau! Le M/s Fribourg, bateau à moteur amiral de la flotte LNM, embarque les aînés pour une croisière sur le lac avec repas de midi à bord.

Après avoir longé le canal de la Broye, le bateau se dirige sur le port de Neuchâtel baigné de soleil. Et à nouveau, sous la sympathique escorte de Leila et Cyprien, le car ramène les excursionnistes à Lignières, à 14h30 comme prévu, leur laissant du temps pour prolonger à leur gré cette belle journée. L'ambiance bon enfant et de beaux moments de convivialité ont ponctué cette évasion du quotidien

qui laissera à nouveaux de beaux souvenirs. La mine réjouie et satisfaite des participants se séparant à leur retour à Lignières, était le meilleur gage de reconnaissance envers l'équipe d'organisation et les autorités communales. Merci à la rapporteuse du jour.

GC

ello | Sunrise



**de la connexion,**  
parce que nous  
en avons besoin.

**Le service client ello  
& la technologie Sunrise,  
inséparables.**



**ello**Shop  
Neuchâtel  
032 729 98 78



## LE LANDERON

### Remise des diplômes pour les patrouilleurs

**Mercredi de la semaine dernière, en fin de matinée, les trente-six patrouilleurs étaient rassemblés à l'ombre sous la toile de la buissonnière afin de recevoir leur diplôme. Une petite réception organisée pour les remercier de leur engagement durant une année de service «sécurité pour tous leurs camarades».**

A cette occasion étaient présents deux agents de la police neuchâteloise d'éducation et de prévention routière, Jean-Pierre Liechti, sergent-major chef et Nathalie Doudin, sergente, Gaëlle Gabus de la sécurité publique communale, Baloussa Moussa patrouilleur-surveillant, Laurence Petruzzi Stanchieri enseignante et sa collègue Rebecca Hlavizna.

Dans son discours de remerciements, Laurence Petruzzi Stanchieri adresse un immense merci à cette magnifique volée de patrouilleurs qui viennent tous les jours et par n'importe quel temps veiller à la sécurité de leurs camarades sur le passage piéton tout en gérant toutes sortes de situations tel que véhicules ou vélos ne s'arrêtant pas à leur demande.

Ses remerciements s'adressent également à Moussa pour sa présence journalière, aux agents de la sécurité publique communale ainsi qu'aux policiers pour la formation des nouveaux patrouilleurs le matin même. Afin de récompenser ce bel engagement, chaque patrouilleur s'est vu offrir par le CESC soit au choix, un abonnement à la piscine du Landeron ou un bon au Kiosque du Centre.

C'est ensuite, sous les applaudissements de leurs camarades, que chacun reçoit avec fierté son diplôme avant de se retrouver tous ensemble pour la photo souvenir. De beaux moments dont tous se souviendront longtemps.

#### Patrouilleurs 2025-2026

Lydia Beyeler, Eyden Bonjour, Mathiide Coendoz, Eliza Dervishaj, Leno Girard, Emma Gutaj, Aylin Ivan, Nalta Kodraliu, Ava Longino, Erti Lufaj, Nicola Margot, Jordan Mballa, Mirko Panzera, Dahlia Nganga, Elsie Nguensu Niantcha, Matteo Othenin-Girard, Louis Poffet, Lhiva Quiquerez, Maëly Ramsbacher, Valentino Randazzo, Lio Richard, Lola Rindlisbacher, Zachary Ringot, Iliam Vermot-Petit-Othenin

#### Patrouilleurs 2024-2026 (deux années de suite)

Augustine Allemand, Hélène Dolezel, Valentin Donzel, Lucy Geywitz, Matilde Malheiro Lima, Amaliya Rasadurai, Colin Reber, Adrian Rollier, Stanislas Schreiber, Diego Simsek, Tim Struchen, Mylla Wójtowicz, Raed Boujardine

#### Pour rappel, formation des patrouilleurs

Chaque année, des agents de la police neuchâteloise d'éducation et de prévention routière se déplacent au Landeron pour donner aux futurs patrouilleurs des informations (une partie théorique et une partie pratique) qui leur permettra d'assumer leur tâche en toute responsabilité. Pour la partie pratique, des binômes sont formés avec toutes les explications nécessaires permettant de gérer l'arrivée et le départ de leurs camarades de l'environnement scolaire.

CP



## LE LANDERON

### Une comédie musicale pleine de fraîcheur

**Jeudi de la semaine dernière, une soixantaine de parents, grands-parents et amis étaient réunis à l'Aula du C2T pour assister à une première comédie musicale jouée par six élèves passionnés du «Théâtre et Chorale du cycle 3».**

#### Six artistes et un quai de Gare

C'est sous des applaudissements nourris que les artistes entrent en scène sur un quai de gare dans l'attente d'un rendez-vous avec M. Cuche qui hélas ne viendra pas.

On découvre ainsi les diverses personnalités entre dialogues et chansons en découvrant Alexandre un chanteur malin aimant la musique, Maëlis une influenceuse, Léa une jeune espagnole, Mano un ténor un peu égocentrique, Mattia un DJ qui casse les pieds, Tom celui qui n'aime pas les gens. Tous ce petit monde fait connaissance et les répliques fusent en discussions et chants communs. Au fil du temps, le retard du train amenant M. Cuche s'allonge pour finalement ne pas arriver. Aisance sur scène, musique bien adaptée, cette comédie musicale a été très appréciée.

C'est en rythmant avec leurs mains les interprétations en chansons que le public manifeste son plaisir en terminant avec des tonnerres d'applaudissements nourris manifestant ainsi toute leur admiration. Pour terminer, c'est avec plaisir que les artistes se lancent dans un bis avec leur chanson «Voilà, voilà, voilà...» qu'ils ont interprété en début de spectacle.

#### Immense fierté pour leur enseignante

Ava Gabaldon, enseignante et directrice de la Chorale des cycles 2 et 3 a été très impressionnée et fière de voir toute l'implication de ces élèves qui ont de prime abord écrit une histoire pour ensuite, avec son aide, choisir les musiques correspondantes aux diverses situations. Passionnés de musique, ces jeunes se sont donnés à fond en travaillant énormément les relations entre eux, les textes, la mise en musique et les prestations scéniques pour arriver à un superbe résultat. Un immense merci à Alexandre de Montmollin, Maëlis Pinard, Léa Turberg, Mano Bonjour, Mattia Jeanneret et Tom Pellaton pour leur engagement.

CP



## SAINT-BLAISE

Samedi 4 juillet 2026

### Rencontre conviviale au Pré Brenier



Rencontre de quartier au Pré-Brenier

Lancée, il y a plus de 10 ans, la Rencontre des habitants et habitantes des alentours du Pré Brenier et des quartiers voisins, fixée traditionnellement au premier samedi de juillet, aura donc lieu le samedi 4 juillet prochain, à partir de 16h30.

Les organisateurs se réjouissent, d'ores et déjà, d'accueillir, par n'importe quel temps, sous le pavillon, chaque habitant et chaque habitante pour vivre un moment d'échanges et de convivialité en toute simplicité.

Chacun pourra agrémenter l'apéro de boissons, amuse-bouche et autres spécialités.

CZ

## GOTTBURG SA

# 60 ans de savoir-faire, d'engagement et d'innovation au service du bâtiment



Depuis 1966, Gottburg SA accompagne l'évolution du paysage bâti régional avec une exigence constante: proposer des solutions fiables, durables et adaptées aux besoins de chaque projet. À l'occasion de ses 60 ans, l'entreprise basée à Boudry met en lumière un parcours fondé sur la qualité du travail bien fait, la transmission et une capacité continue à évoluer.

### Un fort ancrage local

Entreprise familiale par son histoire et son état d'esprit, Gottburg SA s'est développée au fil des décennies en conservant un fort ancrage local. Cette proximité constitue l'une de ses grandes forces: comprendre les réalités du terrain, répondre avec précision aux attentes des maîtres d'ouvrage et construire des relations de confiance avec les clients, partenaires et acteurs de la région. Soixante années d'activité reposent avant tout sur des femmes et des hommes, sur une vision partagée du métier et sur des valeurs qui ont façonné la réputation de l'entreprise: rigueur, disponibilité, sens du détail et respect des engagements.

### Toiture, façade et énergie: des métiers essentiels

Spécialisée dans les métiers de la toiture et de la façade, Gottburg SA intervient sur des projets variés, allant de la construction neuve à la rénovation, en passant par l'entretien, l'assainissement et l'amélioration énergétique des bâtiments.

Ses compétences couvrent notamment la couverture, la ferblanterie, l'étanchéité, les façades ventilées ainsi que les installations photovoltaïques. Cette approche globale

permet d'accompagner les clients avec une vision complète de l'enveloppe du bâtiment, en tenant compte des contraintes techniques, esthétiques, énergétiques et économiques. Chaque chantier demande une analyse précise, une coordination efficace et une exécution maîtrisée. C'est dans cette capacité à conjuguer savoir-faire artisanal et exigences modernes que Gottburg SA affirme sa valeur ajoutée.

### La transmission comme moteur de continuité

L'histoire de Gottburg SA est également celle d'une transmission continue: transmission des gestes, des connaissances, de l'expérience de terrain, mais aussi d'une certaine idée du métier, fondée sur le sérieux, le respect des matériaux, des délais et des personnes.

La formation des jeunes occupe une place importante dans cette dynamique. En accompagnant les apprentis et en valorisant les compétences internes, Gottburg SA contribue activement à la relève des métiers de la toiture, de la ferblanterie, de l'étanchéité et de la façade.

Au sein de l'entreprise, l'expérience des professionnels confirmés se complète avec l'énergie des nouvelles générations. Ce dialogue entre tradition et évolution constitue un véritable moteur de continuité.

### Des solutions tournées vers la durabilité

Le secteur du bâtiment connaît aujourd'hui d'importantes transformations, notamment en lien avec la transition énergétique. Dans ce contexte, Gottburg SA poursuit le développement de solutions adaptées aux nouveaux enjeux environnementaux et économiques.

L'intégration du photovoltaïque sur toiture représente un axe fort de cette évolution. Ces installations permettent de valoriser les surfaces disponibles tout en contribuant à la production d'une énergie renouvelable. L'entreprise s'intéresse également aux solutions permettant d'optimiser l'utilisation de l'énergie produite, notamment par le stockage et l'amélioration de l'autoconsommation. Cette vision durable accompagne les propriétaires, entreprises et collectivités vers des bâtiments plus performants, plus autonomes et mieux préparés aux défis de demain.

### 60 ans, et une vision tournée vers l'avenir

Derrière chaque chantier, il y a une équipe. Chez Gottburg SA, la qualité des réalisations repose sur l'implication de collaborateurs qualifiés, investis et attentifs aux besoins des clients.

Célébrer 60 ans d'existence, c'est honorer un parcours, mais aussi ouvrir une nouvelle étape. Forte de son expérience et de son ancrage régional, Gottburg SA poursuit son développement en restant fidèle à ce qui fait son identité: la qualité, la transmission, l'innovation et la confiance.

Après six décennies d'activité, Gottburg SA regarde l'avenir avec ambition et sérénité, avec la même conviction qu'à ses débuts: bâtir durablement, accompagner avec sérieux et faire vivre des métiers essentiels au service du bâtiment.

**Gottburg SA Toitures & Façades**  
**Centre artisanal BIOPOLIS**  
**Route de la Gare 68 – 2017 Boudry**  
**Tél. 032 846 16 30**  
**[www.gottburg.ch](http://www.gottburg.ch)**





## SAINT-BLAISE

### Ruban rouge coupé Le Pumptrack Bas-Lac inauguré sous des applaudissements nourris

Temps fort, samedi 20 juin au port, pour l'inauguration d'une installation sportive faite de bosses et de virages qui enthousiasme les enfants, les adolescents et les adolescentes de toute la région. Pascal Winkler, président de l'Association Pumptrack Bas-Lac, Matia Winkler, Valérie Dubosson, présidente de la Commune de Laténa, ainsi que Timo Winkler et Loïc Bron se sont exprimés lors de la cérémonie officielle.

«Jusqu'à aujourd'hui, il a fallu 6 ans et 6 jours depuis le moment où le premier courrier de Timo Winkler, à la Commune de Saint-Blaise, souhaitant la réalisation d'un pumptrack au port», déclara Pascal Winkler, président de l'Association Pumptrack Bas-Lac.

Il précisa que cette construction fut un véritable défi en raison de son coût de l'ordre de CHF 300'000.- Grâce à un large parrainage de la Loterie romande, de la Commune, d'une banque, d'entreprises, de clubs service et de particuliers, l'association a relevé le défi. Et Pascal Winkler de citer: «Je voudrais mentionner ce papa qui nous a versé mille francs et m'a dit que c'était la valeur des consoles de jeux qu'il n'achètera pas à ses gamins. Pas sûr qu'il résiste à la pression des dits-gamins lorsque l'adolescence surviendra...»

Présidente de la Commune de Laténa, Valérie Dubosson rappela que Timo remit en mains propres du président du Conseil général de Saint-Blaise une pétition munie de 175 signatures d'enfants et de quelques adultes pour réaliser un pumptrack à Saint-Blaise. Elle souligna, que cette inauguration «célébraient également la démocratie, une démocratie participative qui fonctionne, dans laquelle nous pouvons nous exprimer, faire vivre des idées et des projets.» Elle poursuivit: «Mais aujourd'hui, si nous fêtons le nouveau pumptrack et la démocratie, nous sommes avant tout réuni-es pour célébrer ces jeunes, ces enfants, ces adolescent-e-s et leurs parents qui se sont investis pour transformer un rêve en réalité. Ils méritent nos acclamations et félicitations. Elle conclut par ces mots: «Je vous invite donc à faire de ce pumptrack un lieu de joie, d'échange et de développement. Merci à toutes et à tous et longue vie au Pumptrack Bas-Lac.»

La présidente de commune fut ensuite invitée à couper le ruban rouge ouvrant ainsi le libre accès à tous et à toutes à s'élancer sur le parcours fait de bitume, de virages, de creux et de bosses pour le plaisir de la glisse.

Avant le feu vert donné aux «riders» (pratiquants de sports extrêmes) déjà maîtres du parcours, Timo Winkler et Loïc Bron, deux jeunes ont évoqué quelques souvenirs de leur «aventure» dans le cadre du comité de l'association Pumptrack Bas-Lac.

Loïc, un bras en bandeau, n'a pas pu échapper à se présenter au public venu en nombre. Il était tombé en skate sur le pumptrack. Radius et cubitus brisés net! Il conclut avec beaucoup d'humour: «Je vous souhaite à tous donc de profiter ce pumptrack de nombreuses années sans rien vous casser!»

CZ



## LA NEUVEVILLE - AU PROGRAMME!



### HISTOIRES PARALLÈLES

Drame de Asghar Farhadi

avec Isabelle Huppert, Virginie Efira, Vincent Cassel

En quête d'inspiration pour son nouveau roman, Sylvie espionne ses voisins d'en face. Quand elle engage le jeune Adam pour l'aider dans son quotidien, elle ignore que celui-ci va bouleverser sa vie et son travail, jusqu'à ce que la fiction qu'elle avait imaginée dépasse leur réalité à tous.



DI 28 juin à 17h  
MA 30 juin et VE 3 juillet à 20h30  
14 ans - FR - 2h19 - 2026

### DISCLOSURE DAY

Sci-Fi de Steven Spielberg

Avec Emily Blunt, Josh O'Connor, Colin Firth

Si tu découvrais que nous ne sommes pas seuls? Si on te le montrait, te le prouvait, ça te ferait peur? Les gens ont droit à la vérité. Elle appartient à sept milliards de personnes. Chaque seconde nous rapproche de l'inévitable... Disclosure Day.



ME 24 juin et SA 4 juillet à 20h30 en VF  
VE 26 juin et DI 5 juillet à 20h30 en VOST  
12 (14) ans - US - 2h35 - 2026

### L'OBJET DU DÉLIT

Comédie de Agnès Jaoui

Avec Agnès Jaoui, Daniel Auteuil, Eyc Haïdara

Dans les coulisses d'une ambitieuse production de l'opéra "Les Noces de Figaro", les tensions montent lorsqu'une accusation d'agression sexuelle éclate, mettant en péril la production et forçant chacun à prendre position. Les conflits d'opinion et de génération se font jour, et comme toujours chez Agnès Jaoui, le rire n'est jamais loin du drame.



SA 27, DI 28 juin et ME 1<sup>er</sup> juillet à 20h30  
DI 5 juillet à 17h  
14 ans - FR - 2h14 - 2026



POUR LES HORAIRES DÉFINITIFS OU LES CHANGEMENTS DE DERNIÈRE MINUTE, CONSULTEZ LE PROGRAMME SUR WWW.CINE2520.CH

## LATÉNA

# Les comptes de Laténa en excédent: profit maintenant, prudence toujours

**La séance ordinaire du conseil général de Laténa traitant des comptes de la commune fusionnée s'est tenue ce jeudi à l'auditoire du Vigner à Saint-Blaise.**

### Des comptes noir vif

Grâce à une forte hausse des recettes fiscales, des investissements nettement inférieurs aux prévisions, une maîtrise des charges tant de personnel que des biens et services, le conseil communal a eu le plaisir d'annoncer un excédent de recettes de 4,32 millions de francs alors que le budget «ne» prévoyait que 49 574 francs de bénéfices. Cette manne bienvenue alimente les fonds propres (6,4 millions sur l'année) et la fortune communale (42,1 millions, en hausse de 11,8 millions depuis 2021).

### Le pourquoi du comment

Ce résultat exceptionnel peut être détaillé ainsi: plus de recettes des impôts tant des personnes physiques (+ 2,9 millions) que morales (+1,2 million). Les charges de personnel (actuellement 95,66 EPT) sont globalement conformes au budget. Celles des biens et service tiennent la route. Malheureusement, la facture sociale est en forte hausse de près de 700'000 francs (surtout par les subsides LAMal: +16,7 % et l'aide sociale: +13,8 %).

Pour cause de retards dans les projets ou encore la priorisation post-fusion, les investissements réalisés n'ont atteint que le 38% de ceux budgétés.

Tant la commission de gestion et des finances que l'ensemble des partis et groupe politiques ont relevé «que plusieurs services communaux font état d'une charge de travail importante dans le contexte de la consolidation de la nouvelle commune» Le conseil général a tenu à remercier les collaborateurs de l'administration pour leur engagement et ont estimé «qu'une attention particulière devra être portée à la capacité de l'administration à poursuivre simultanément la conduite des projets en cours et les prestations quotidiennes attendues par la population».

Le conseil général a, au vu de l'incertitude de la situation dans le monde,

demandé au conseil communal une gestion rigoureuse et prudente des deniers publics.

En fin de compte, les comptes 2025 ont passé la rampe à l'unanimité.

### En bref...

Un crédit d'engagement de 1,2 millions (dont 2/3 à la charge des propriétaires) pour l'équipement du hameau du Maley et l'enfouissement de la ligne électrique de moyenne tension le Maley – Domaine de Voëns a été accepté.

Un crédit d'engagement de 210 000 francs pour la modernisation, l'extension et la planification stratégique des réseaux électriques du réseau de Saint-Blaise a passé la rampe.

Une modification du subventionnement des abonnements Onde verte (à la suite de l'introduction, par le canton, d'un nouveau dispositif de soutien à l'achat d'abonnements de transports publics, nettement plus avantageux pour les usagères et les usagers jusqu'à 25 ans) a été acceptée à l'unanimité.

5 motions de l'ancienne commune de Saint-Blaise et 1 de Hauterive (toutes avec un thème en relation avec l'écologie) ont été classées. Le conseil communal a dit avoir intégré ces sujets dans ses réflexions et beaucoup d'entre elles sont déjà en phase d'application.

Le CC demandait une prolongation de presque deux ans d'une motion demandant une stratégie de développement économique de Laténa. Celle-ci a été validée par le plénum.

A la question «à quand une présentation et consultation du projet de plan d'aménagement local de Laténa?», le conseil communal a répondu que le projet suivait le planning prévu (phase I) et que le dossier devrait revenir du canton cette année encore. Il lui semble donc prématuré de présenter un rapport qui ne refléterait pas la réalité des faits.

DJ



[www.fromagerie-de-nods.ch](http://www.fromagerie-de-nods.ch)

Pour compléter notre équipe de transports, nous recherchons pour une entrée en fonction de suite ou à convenir

### Un chauffeur véhicule léger

Engagé entre 5.30 et environ 14.00 heures les mercredi et vendredi

#### Votre profil

Autonome, polyvalent, sens des responsabilités  
Être en possession du permis de conduire de la catégorie BE (voiture de tourisme et remorque). Ce poste peut convenir à un jeune retraité

#### Lieu de travail / début du travail

- Nods

#### Activité

- Transports de lait et de fromages interne
- Entretien du matériel et les véhicules mis à disposition
- Remplacement + vacances

#### Nous offrons

- Des horaires planifiés
- Une équipe dynamique

En cas d'intérêt ou pour tous renseignements:  
Pierre Reist au 032 751 22 73 ou par courriel à [admin@fdnsa.ch](mailto:admin@fdnsa.ch)

Fromagerie de Nods SA, Pierre Reist, Rte de Lignièrès 5, 2518 Nods

## Une expérience terrain au service de vos projets

**BÖGLI ECR — Etudes, Consulting & Réalisations**



Après plus de 35 années d'expérience dans le domaine de la construction en Suisse romande, Etienne Bögli a créé **BÖGLI ECR – Etudes, Consulting & Réalisations** afin d'accompagner les clients qui souhaitent avancer plus sereinement dans leurs projets

L'objectif n'est pas de multiplier les promesses, mais d'apporter un regard expérimenté, indépendant et réaliste sur chaque étape d'un projet de construction, de rénovation ou de transformation.

**Un projet en tête ? Parlons-en.**

[www.boegli-ecr.ch](http://www.boegli-ecr.ch) - [info@boegli-ecr.ch](mailto:info@boegli-ecr.ch)

Merci à celles et ceux avec qui j'ai collaboré en interne ou externe de près ou de loin ces dernières années.

Nos collaborations ont grandement contribué à ce mouvement **BÖGLI ECR — Etudes, Consulting & Réalisations**.

La suite s'écrit maintenant...



## Eglise réformée évangélique

### Le coin des jeunes

**Chaque vendredi:** Le **BUZZ** (groupe de jeunes) se retrouve en principe chaque vendredi à 19h30 au foyer de St-Blaise, sauf exception. Pour en savoir davantage sur le programme de l'été, l'animateur de jeunesse Gaëtan Broquet est à votre disposition – gaetan.broquet@gmail.com / 079 949 04 80

### ENTRE-DEUX-LACS

*Pour en savoir plus sur les activités de la paroisse [www.entre2lacs.ch](http://www.entre2lacs.ch)  
Flyers papiers disponibles dans les divers lieux de cultes.*

### Cultes Entre-deux-Lacs

**Samedi 27 juin:** 17h Culte à la chapelle d'Hauterive.

**Dimanche 28 juin:** 10h Culte au centre paroissial de Cressier.  
10h Culte au temple de St-Blaise. Les Bourdons et Bee Happy (début au culte) au foyer. La Ruche (début au culte) à la cure.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet [www.montmirail.ch](http://www.montmirail.ch)

### SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

#### St-Blaise

**Chaque lundi: Ora et Labora**, moment de prière et de méditation pour débiter la semaine, de 7h15 à 8h à la chapelle (Grand-Rue 15), chaque lundi matin, excepté vacances et jours fériés.

**Mardi midi: Chaque mardi au foyer (sauf vacances scolaires)** – pour que les enfants ne mangent pas seul à la maison! **Accueil dès la 9<sup>e</sup> Harnos.**

Gratuit et ouvert à tous – chaque enfant apporte son pique-nique – moment de partage, jeux, repas, avec l'encadrement d'une équipe sympathique.

Infos et inscriptions auprès de Ruth Letare (contact ci-après).

**Jedi 2 juillet:** 20h00 Temps de prière pour la paroisse à la chapelle de la cure (Grand'Rue 15).

### CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

#### Cressier

**Chaque mercredi:** dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

### LIGNIÈRES-LE LANDERON

Pour un éventuel transport pour les cultes, contactez au préalable Erica Schwab, 032 751 28 30

### L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

**Vous vivez** actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

**Vous désirez** retrouver un sens à votre vie, faire un choix important. Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner – prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

### CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

#### Pasteurs

Ruth Letare, diacre, tél. 079 872 25 18, [ruth.letare@eren.ch](mailto:ruth.letare@eren.ch)

Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, [raoul.pagnamenta@eren.ch](mailto:raoul.pagnamenta@eren.ch)

Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, [frederic.siegenthaler@eren.ch](mailto:frederic.siegenthaler@eren.ch)

#### Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, [gaetan.broquet@gmail.com](mailto:gaetan.broquet@gmail.com)

#### Location des locaux

Temple de Lignières:

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, [erica.schwab@bluewin.ch](mailto:erica.schwab@bluewin.ch)

Temple et salle de paroisse du Landeron:

Danielle Richard, 078 920 31 34, [locationtemplelelanderon@gmail.com](mailto:locationtemplelelanderon@gmail.com)

Centre paroissial réformé de Cressier:

Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27

Contact: [foyerstblaise@gmail.com](mailto:foyerstblaise@gmail.com)

Agenda et diverses infos: [www.entre2lacs.ch/foyer](http://www.entre2lacs.ch/foyer)

#### Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10

(mercredi – jeudi – vendredi) [entre2lacs@eren.ch](mailto:entre2lacs@eren.ch)

## Eglise catholique romaine, Unité pastorale Neuchâtel Est

### Paroisse de Cressier

#### Samedi 27 juin

10h30 Célébration de Baptême

#### Dimanche 28 juin

9h15 Messe

11h00 Célébration de Baptême

#### Lundi 29 juin

19h30 Répétition de l'Ensemble Vocal

GAUDIUM au Chalet St-Martin

#### Mardi 30 juin

11h00 Messe au Foyer Jeanne-Antide

#### Jedi 2 juillet

11h00 Messe au Foyer Jeanne-Antide

### Paroisse du Landeron

#### Samedi 4 juillet

18h00 Messe

### Paroisse de Saint-Blaise

#### Vendredi 26 juin

9h00 Attention pas de Messe

#### Samedi 27 juin

18h00 Messe

#### Dimanche 28 juin

10h45 Messe

#### Mercredi 1<sup>er</sup> juillet

10h30 Home Le Castel, Célébration + Visites

#### Vendredi 3 juillet

9h00 Messe avec confessions et Chapelet

#### Samedi 4 juillet

9h00 Messe avec confessions et Chapelet

18h00 Pas de Messe

#### Dimanche 5 juillet

10h30 Messe

**ATTENTION NOUVEL HORAIRE DES MESSES POUR CRESSIER, LE LANDERON ET SAINT-BLAISE À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2027  
MESSES TOUS LES SAMEDIS À 18H00 À CRESSIER LES MOIS PAIR  
ET AU LANDERON LES MOIS IMPAIRS  
MESSES TOUS LES DIMANCHES À 10H30 À SAINT-BLAISE**

**MOIS DE JUILLET ET AOÛT 2026; PAS DE MESSE AUX CHAPELLES  
D'HAUTERIVE ET DIX-MILLE-MARTYRS AU LANDERON**

Certaines informations peuvent être modifiées, merci de vous référer également à la feuille dominicale

[www.cath-ne.ch/](http://www.cath-ne.ch/) votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille

Contact: **Abbé Gérard Muanda - 079 367 79 32, Rue du Port 3, 2072 Saint-Blaise**

**Agent Pastoral, Sandro Agustoni - 077 427 84 59, Rue de l'Eglise 1, 2088 Cressier**

**Secrétariat des cures Cressier, Le Landeron et Saint-Blaise,**

**Unité Pastorale Neuchâtel Est**

**Secrétariat - Mobile 077 252 91 08**

**[cure.cressier@cath-ne.ch](mailto:cure.cressier@cath-ne.ch); [cure.st-blaise@cath-ne.ch](mailto:cure.st-blaise@cath-ne.ch)**

#### Secrétariat:

**Mardi 08h30-12h00 Saint-Blaise - Mardi 13h30-17h00 Cressier**

**Jedi 08h30-12h00 Saint-Blaise - Jedi 13h30-17h00 Cressier**

## Autres communautés religieuses

### Eglise Evangélique Marin

**Dimanche à 9h30:** culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

**Mercredi à 20h:** réunion de prières

**Jedi de 12h-13h30:** Club d'enfants «Jedi-midi» (7-11 ans)

**Vendredi à 20h:** Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter

notre site Internet: [www.eeme.ch](http://www.eeme.ch)

## UNITÉ PASTORALE NEUCHÂTEL EST

### Paroisse catholique romaine de Cressier - Le Landeron - Saint-Blaise

**Les inscriptions au catéchisme des Paroisses de Cressier, Le Landeron et Saint-Blaise, sont ouvertes!**

La catéchèse est une belle occasion pour vos enfants et vos jeunes de découvrir la foi chrétienne et d'apprendre à connaître Dieu, qui les aime et les accompagne chaque jour.

À travers les récits de la Bible, les grandes figures de la foi et la vie des saints, ils sont invités à s'émerveiller, à poser leurs questions et à grandir dans une relation personnelle avec Jésus-Christ.

Dans un monde où les enfants cherchent des repères pour construire leur vie, la catéchèse les aide à découvrir le sens de l'existence, la force de l'espérance, la joie du partage et la confiance en l'amour de Dieu.

**Nous vous invitons chaleureusement à inscrire vos enfants afin qu'ils puissent vivre cette aventure de foi, d'écoute et de joie au sein de notre communauté.**

La première rencontre importante aura lieu dimanche 6 septembre à 10h30 à Saint-Blaise: la messe d'ouverture de la catéchèse.

À cette occasion, les enfants et les jeunes recevront une bénédiction pour leur année scolaire ainsi que pour leur cartable ou sac d'école, leur outil de travail. Ils sont donc invités à venir avec leur sac.

Au plaisir de vous retrouver.

Abbé Gérard Muanda et Sandro Agustoni

**Inscriptions auprès de notre responsable de catéchèse M. Sandro Agustoni au 077 427 84 59 ou au secrétariat des paroisses de Cressier, Le Landeron et Saint-Blaise au 077 252 91 08 ou par e-mail [cure.cressier@cath-ne.ch](mailto:cure.cressier@cath-ne.ch); [cure.st-blaise@cath-ne.ch](mailto:cure.st-blaise@cath-ne.ch).**

## CRESSIER

### Sœur Aloisia a fêté ses 100 ans



**Dimanche 14 juin, le foyer des sœurs de la congrégation Jeanne Antide, à Cressier, a fêté dans la joie les 100 ans de sa résidente, sœur Aloisia, qui ajoute à son palmarès 80 ans de vie religieuse.**

Particulière pour sœur Aloisia, cette journée entourée des siens et de ses consœurs, a été honorée par la visite du représentant communal, Jérémie Veillard, venu apporter fleurs et message de félicitations à l'aînée du foyer. Devenue la 913<sup>e</sup> centenaire du canton, depuis le début de la République et la 17<sup>e</sup> depuis le début de l'année, le Conseil d'Etat neuchâtelois a marqué l'événement par l'envoi de ses souhaits accompagnés d'un arrangement floral avec le ruban aux couleurs du canton.

Sœur Aloisia, née Ristheiner, évoque son enfance vécu dans le domaine agricole familial à Sursee où elle a acquis force et persévérance par son travail dans l'exploitation et son rôle consistant à s'occuper de ses jeunes frères et sœurs. Deuxième d'une fratrie de 10 enfants, elle est la seule survivante. Partie à Lausanne pour apprendre le français, la jeune lucernoise y prend pied et s'enracine. Son emploi au service d'un foyer de jeunes filles la guide vers sa vocation qui se construit au Couvent des sœurs de la charité à Besançon. Elle choisit de placer son noviciat sous l'accompagnement social qui la dirige vers la pratique d'un apprentissage spirituel avec investissement concret au service du prochain (soins, aide aux plus démunis). En ce temps-là, sœur Aloisia consacre toute son énergie et se dévoue sans compter dans sa mission au sein d'une institution d'accueil à Charleville /F, puis retourne à son ancien lieu de travail en Suisse dont elle n'oubliera pas ce triste moment où elle a fermé les yeux de la fondatrice de la maison d'hébergement lausannoise, lors de sa visite du soir. Restée souriante la sœur centenaire n'a pas démerité, multipliant les labeurs, les ménages, la centaine de repas à préparer, la garde d'enfants difficiles, sa tâche a été dure et sans relâche au service des plus vulnérables riches ou pauvres de toute confession.

Arrive le temps d'un repos mérité, en juin 2009 elle intègre le foyer des sœurs à Cressier. Avouant ne « pas pouvoir rester sans rien faire », elle confectionne des cartes sablées enjolivées de petites violettes cueillies expressément à Combes par sœur Dominique, la gardienne du foyer. Son autre passion, le jass, reste en retrait faute de partenaires. Chanceuse d'être en bonne santé, elle aime dire « je ne suis jamais malade, à part des petits bobos, pas de quoi me plaindre ». Son secret réside dans son optimisme « il faut voir les choses du bon côté » dit-elle en se levant promptement sans sa canne.

Comme une véritable cure de jouvence, insufflant un vent de fraîcheur, va créer l'arrivée, en septembre prochain, d'une nouvelle résidente en provenance de France, sœur Marie-Madeleine, 63 ans, qui deviendra la cadette du Foyer Jeanne Antide, à Cressier.

GC

**À VENDRE** 



**Lignièrès · 7,5 pièces | 079 609 25 34 | [wayne.ch](http://wayne.ch)**

**Landi** REGION NEUCHÂTEL Bevaix, Môtiers, Crêt-du-Lode [landi.ch](http://landi.ch)



**279.-**  
Climatiseur Prima Vista pour pièces de 25 m<sup>2</sup>/60 m<sup>2</sup>. 3 niveaux de vitesse. Tuyau d'évacuation et kit fenêtre compris.



**65.-**  
Frame Piscine 260x160x65cm Matériaux du film : PVC, PET, PP. Matériau des barres : acier. Pompe filtrante non comprise. Capacité : env. 2282 l. Couleur : bleu/blanc.



**329.-**  
Tondeuse essence E-Start 6 PS roues motrices réglables en continu, fonction 4 en 1 : éjection latérale, paillage, système de ramassage arrière, éjection arrière. Pour les surfaces jusqu'à 2000 m<sup>2</sup>. Non montée. démarrage électrique

Depuis 1880



**LIENHER**  
FENÊTRES & PORTES

**Nouveau logo - Mêmes valeurs locales**

032 853 23 24 [www.lienher.ch](http://www.lienher.ch)



MARIN

# Fête scolaire



Afin de clôturer l'année scolaire en beauté pour la joie des petits et des grands, la 57<sup>ème</sup> édition de la fête scolaire de Marin aura lieu le vendredi 26 et le samedi 27 juin 2026! En plus du fabuleux spectacle des enfants imaginé par les enseignant-e-s et du traditionnel cortège costumé, de nombreuses activités animeront le week-end: jeux, tombola, tattoo et grimage, spectacles, karaoké, disco pour petits et grands, restauration, boissons... et pour ne rien loupier de la coupe du monde de foot, des écrans seront installés.

Le Comité remercie chaleureusement les enseignant-e-s ainsi que les parents bénévoles sans qui ce temps fort de notre vie villageoise ne pourrait avoir lieu. La présidente du Comité remercie aussi chaleureusement les membres actifs qui se sont démenés toute l'année pour donner vie à cet événement.

Nous nous réjouissons de vous accueillir nombreux.ses à cet événement!

Toutes les informations à propos de la fête (programme, tracé du cortège, billetterie, ...) sont sur [www.fetescolairemarin.ch](http://www.fetescolairemarin.ch)

**Tracé du cortège**

Le Comité de la Fête Scolaire



**Vendredi**

| 16h                         | 17h | 18h | 19h       | 20h | 21h | 22h                  | 23h | 0h | 3h |
|-----------------------------|-----|-----|-----------|-----|-----|----------------------|-----|----|----|
| Jeux                        |     |     | Spectacle |     |     |                      |     |    |    |
| Glitter Tattoo              |     |     |           |     |     | DJ Set au bar        |     |    |    |
| Tombola                     |     |     |           |     |     | Karaoké / mini disco |     |    |    |
| Stand boissons              |     |     |           |     |     |                      |     |    |    |
| Restauration                |     |     |           |     |     |                      |     |    |    |
| Crêpes                      |     |     |           |     |     |                      |     |    |    |
| Bar avec animation musicale |     |     |           |     |     |                      |     |    |    |

**Samedi**

| 10h                                 | 11h | 12h                       | 13h | 14h | 15h | 16h               | 17h | 18h           | 19h | 20h | 21h | 22h | 23h | 0h | 3h |
|-------------------------------------|-----|---------------------------|-----|-----|-----|-------------------|-----|---------------|-----|-----|-----|-----|-----|----|----|
| Cortège                             |     | Concert Fanfare et Guggen |     |     |     | Spectacle         |     | Mini disco    |     |     |     |     |     |    |    |
|                                     |     | O2 dance                  |     |     |     | Glitter Tattoo    |     | DJ Set au bar |     |     |     |     |     |    |    |
|                                     |     | Tombola                   |     |     |     | Grimage           |     |               |     |     |     |     |     |    |    |
|                                     |     | Château gonflable         |     |     |     | Tombola           |     |               |     |     |     |     |     |    |    |
|                                     |     |                           |     |     |     | Château gonflable |     |               |     |     |     |     |     |    |    |
|                                     |     |                           |     |     |     | Jeux              |     |               |     |     |     |     |     |    |    |
| Stand boissons                      |     |                           |     |     |     |                   |     |               |     |     |     |     |     |    |    |
| Restauration / raclette (19h - 22h) |     |                           |     |     |     |                   |     |               |     |     |     |     |     |    |    |
| Bar avec animation musicale         |     |                           |     |     |     |                   |     |               |     |     |     |     |     |    |    |

HAUTERIVE

# Exposition de gravures: un voyage de A à Z



*Pensée heureuse*

La galerie 2016 présente une nouvelle exposition qui met un coup de projecteur sur les œuvres très variés qu'elle possède. Des sujets abstraits ou figuratifs, des techniques anciennes ou modernes, du noir et blanc à la couleur, cette exposition vous fera voyager dans des mondes oniriques très personnels mais qui nous touche par leur profondeur d'âme. Ces œuvres minutieusement gravées explorent les forces créatrices des artistes avec des images symboliques et leurs structures psychiques universelles. Ces inconscient ainsi exposés nous permettent d'explorer le nôtre et de l'appréhender car comme le disait

**si bien Carl Gustav Jung « Tant que vous ne rendez pas l'inconscient conscient, il dirigera votre vie et vous l'appellerez destin. »**

27 artistes de la régions de Suisse et d'Europe sont présentés avec des œuvres créées des années 1970 aux années 2010 démontrant que la gravure est une technique toujours actuelle, à la croisée des influences passées et modernes et infusées des cultures du monde.

L'art de la gravure permet aussi de tirer une œuvre d'art à plusieurs exemplaires permettant une diffusion plus large (à partir de 250 CHF) et un revenu bien mérité pour l'artiste.

Cette exposition sera visible jusqu'au 5 juillet et sera clôturé en beauté avec une performance «Lèche-vitrine» réalisé par Joakim Monnier dit «L'Ange Violent» qui dessinera sur les vitrines de la Galerie à partir de 16h30. L'œuvre réalisée en public sera visible jusqu'au 15 août.

FB

LIGNIÈRES



# Matchs du FC Lignières

**Mercredi 1<sup>er</sup> juillet**

18h00 **Match de Gala**  
NE Xamax (Challenge League) - FC Sion (Super League)  
Centre sportif, Lignières

**Ballon de match offert par:**

- Auderset & Cie Sàrl, Sonceboz
- Baranita - Maçonnerie et Rénovations, Bôle
- BS Construction, Lignières
- CabMétal SA, Grandcour
- Cave des Lauriers - Jungo & Fellmann, Cressier
- Centre Equestre T.Gauchat, Lignières
- Croisitour Voyages, Neuchâtel
- Dubat SA, Bevaix
- Elitec Stores, Neuchâtel
- Ernest Zaugg, Enges
- Fortis Echafaudages, Neuchâtel
- Gyger Nacelles, Cornaux
- Jacot Chauffage, Auvernier
- Jaggi Fiduciaire, Neuchâtel
- Kaenel Autoécole, Lignières
- Le Four - Michel Sunier, Enges
- Sabag, Neuchâtel
- Sambaggio Style SA, Cudrefin
- Stoppa Fils SA, Marin
- Sirbatec SA - Construction en bois, Auboranges

## MEMENTO DES MOIS DE JUILLET ET AOÛT

### LIGNIÈRES

- 26.06 **Fête de l'école ouverte à tous**, organisée par les parents des élèves de 8H et le CESC, dès 18h30 à Fourmiparc, chemin du Grand-Marais, boissons et restauration.
- 27.06 **Journée du 60<sup>ème</sup> anniversaire du FC Lignièrès**, chemin du Grand-Marais, dès 10h00 tournois juniors (street foot, beach soccer, foot tennis), risotto, grillades, bar.
- 01.07 **Match de gala** entre Neuchâtel Xamax (ChL) et le FC Sion pensionnaire de Super League à 18h00 au terrain de football, chemin du Grand-Marais.
- 10.07-12.07 **Concours hippique de Lignièrès**, Place de concours, Chemin du Grand-Marais.
- 01.08 **Fête nationale** – Fourmiparc, chemin du Grand-Marais, 18h30: ouverture des cantines (boissons et grillades) – 20h45 cérémonie officielle.

### LATÉNA

- 12.05-29.08 **Exposition temporaire «Éclat de saisons»** Bibliothèque de Laténa, Marin
- 06.06-05.07 **Exposition temporaire «Gravures — un voyage de A... à Z...»** 14h– 18h Galerie 2016, Hauterive
- 01.07 **Passage du Bibliobus**, 15h– 16 h, Enges
- 01.07 **Vita'Laténa** (Nordic Walking), 17h30, port, Saint-Blaise
- 06-10.07 **Swisscom Football Camp**, Terrain de foot, Hauterive
- 13-17.07 **Camp Multisports**, Collège des Tertres, Marin
- 26.07-13.08 **Village lacustre** (ateliers participatifs en plein air) Laténum, Hauterive
- 26.07 **Cinéma open air** (un p'tit truc en plus), 20h ouverture des portes, plage de La Tène
- 31.07 **Festivités du 1<sup>er</sup> août** par Zumbuck's Plage, Saint-Blaise
- 01.08 **Fête nationale**, Plage, Saint-Blaise
- 02.08 **Cinéma open air** (Astérix et Obélix mission Cléopâtre) 20h ouverture des portes, plage est de Saint-Blaise
- 08.08 **Cinéma open air** (L'amour ouf), 20h ouverture des portes, plage d'Hauterive
- 13.08 **Piano flottant** (concert du duo Soul Touch), 18h, Laténum, Hauterive
- 15.08 **Festival de la Brasserie du Groin**, 15h– 00 h, Fleur-de-Lys 4, Marin
- 18.08 **Passage du Bibliobus**, 13h15 – 16h Rue du Port 3, Saint-Blaise
- 18.08 **Passage du Bibliobus**, 16h15 – 18h15 Ch. des Roseaux 7, Hauterive
- 22.08 **Ouverture du samedi de la ludothèque**, 10 h-12h Fleur-de-Lys 7, Marin
- 24.08 **Passage du Bibliobus**, 14h- 16h Collège, Wavre
- 24.08 **Passage du Bibliobus**, 16h10 - 16h45 Poste, Thielle
- 26.08 **Vita'Laténa** (Fitness en plein air avec AB Training), 17h30, Fitness urbain, Saint-Blaise
- 28.08 **Déjeuner Laténa**, 8h30 – 10h30 Traversière (Route principale), Enges
- 30.08 **Vita'Laténa** (Beach volley avec Beach Volley Littoral Est) 10h, Terrain de Beach volley, Hauterive

Les modèles EV de Kia  
Un nouveau jour se lève.

Désormais avec un leasing à 0%\*

KIA  
Movement that inspires

En savoir plus.

**Storrer Automobiles**  
La qualité avant tout !

**KIA**  
Since 2004

Grand pont 2 | 2087 Cornaux +41 32 757 15 56 | info@storrerautomobiles.ch

Modèle illustré: Kia EV9 GT-Line 4x4 99.8 kWh aut., CHF 87'450.-, peinture matte CHF 2950.-, Toit vitré coulissant CHF 1750.- (TVA incl.), 18 kWh/100 km, 0 g CO<sub>2</sub>/km, rendement énergétique D. Jusqu'à épauement des stocks (chez les partenaires Kia participants). \*Exemple de calcul de leasing à 0%: EV9 76.1 kWh, CHF 65'450.-, mensualité leasing CHF 549.-, taux de leasing 0%, taux de leasing eff. 0%, durée 24 mois, 10'000 km/an. Versement initial 25% (non obligatoire), assurance casco complète obligatoire non incluse. Le partenaire de leasing est Multilease AG. Une demande de leasing n'est pas accordée lorsqu'elle entraîne le surendettement du consommateur ou de la consommatrice. Moyenne de tous les véhicules neufs vendus en Suisse: 111 g CO<sub>2</sub>/km selon le nouveau cycle d'essai WLTP. Les actions de leasing sont valables jusqu'au 28.2.2026 ou jusqu'à épauement des stocks (chez les partenaires Kia participants). Sous réserve de modifications.



### À L'AFFICHE

#### HISTOIRES PARALLÈLES

DI 28 JUIN À 17H

MA 30 JUIN ET VE 3 JUILLET À 20H30

#### DISCLOSURE DAY

ME 24 JUIN ET SA 4 JUILLET À 20H30 EN VF

VE 26 JUIN ET DI 5 JUILLET À 20H30 EN VOST

#### L'OBJET DU DÉLIT

SA 27, DI 28 JUIN ET ME 1<sup>ER</sup> JUILLET À 20H30

DI 5 JUILLET À 17H

### PROCHAINEMENT

OPEN AIR DU 12 AU 15 AOÛT  
SUR LA PLACE DE LA LIBERTÉ

ME 12.08 : LOL 2.0

JE 13.08 : LE RÊVE AMÉRICAIN

VE 14.08 : SUPER MARIO GALAXY

LE FILM

SA 15.08 : LE MARSUPILAMI

WWW.CINE2520.CH

**messeiller**  
Lakeside Printhouse  
www.messeiller.ch



Boostez votre communication!

Cet emplacement publicitaire est fait pour vous

Place de la Fontaine 1  
Case postale 142  
2034 Peseux  
032 756 97 93  
annonces@bulcom.ch

## ENGES

## À Enges, une société qui fait battre le cœur du village



Les armoiries d'un village encore bien vivant

**Depuis le début des années 1990, la Société d'émulation d'Enges joue un rôle essentiel dans la vie locale. Fondée autour de 1993 avec une ambition simple mais précieuse: animer le village et rassembler ses habitants Elle demeure aujourd'hui un acteur incontournable du lien social à Enges et dans ses environs.**

À travers ses manifestations, ses sorties, ses conférences et ses moments de convivialité, la société contribue activement à faire vivre l'identité villageoise. Marché de printemps, marché d'automne, tournoi de pétanque, expositions, concerts, conférences ou encore sorties culturelles et sportives: autant de rendez-vous qui rythment l'année et offrent aux habitants des occasions de se rencontrer, d'échanger et de partager.

Parmi les événements les plus appréciés figure la fête du printemps, qui rencontre un beau succès grâce à son repas et à son orchestre sous la tente. Ces moments festifs illustrent parfaitement l'esprit de la société: créer des occasions simples, chaleureuses et ouvertes à toutes et tous, où les générations se croisent et où le village se retrouve.

La Société d'émulation d'Enges compte aujourd'hui environ 60 membres. Son fonctionnement repose sur un comité engagé, composé de cinq à six personnes, ainsi que sur l'appui précieux de bénévoles. Ces derniers jouent un rôle central, notamment lors du montage, du démontage, de la cuisine et du service pendant les manifestations. Grâce à cet engagement discret mais

indispensable, les activités peuvent continuer à exister et à rassembler.

L'association entretient également de bonnes relations avec la commune et collabore avec d'autres sociétés locales, notamment la jeunesse et le théâtre. Cet ancrage dans le tissu associatif villageois renforce encore son rôle de trait d'union entre les habitants, les autorités et les différentes générations.

Côté communication, la société a su évoluer avec son temps. Aux moyens traditionnels comme le journal local, les flyers ou le bouche-à-oreille s'ajoutent aujourd'hui WhatsApp et les réseaux sociaux. Une manière de rester proche de ses membres, mais aussi d'attirer de nouvelles personnes, y compris au-delà des frontières du village.

Si la situation financière reste stable, elle ne permet pas forcément de développer de grands nouveaux projets. La priorité est donc claire: pérenniser les manifestations existantes, continuer à proposer des rendez-vous de qualité et maintenir cet esprit d'ouverture qui fait la richesse d'Enges. Comme beaucoup d'associations locales, la Société d'émulation doit aussi composer avec de nouveaux défis, notamment les exigences de sécurité dans les salles communales. Mais sa volonté demeure intacte: rester un acteur central de la vie villageoise et poursuivre sa mission de rassemblement.

Car au fond, la société apporte bien plus que des animations. Elle rapproche les gens, crée des souvenirs communs et entretient une ambiance de vie unique. Sans elle, Enges perdrait une partie importante de ses rendez-vous culturels et festifs, mais aussi un espace précieux de rencontre et de partage.

Le message adressé aux futurs membres est clair: animer le village reste essentiel. À Enges, la Société d'émulation rappelle qu'un village vit d'abord grâce à celles et ceux qui prennent le temps de se retrouver, de s'engager et de faire vivre ensemble une convivialité locale irremplaçable.

DJ

## Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

Chemin de fer Berne-Neuchâtel BLS

### 125 ans et souvent à l'avant-garde



**Après l'inauguration épique, le 1<sup>er</sup> juillet 1901, du chemin de fer Berne-Neuchâtel BN, aussi appelé la Directe, évoquée dans notre chronique de la semaine passée, la BN, devenue désormais BLS, a souvent été à la pointe des progrès ferroviaires en Suisse. Et on ne le sait guère.**

Selon l'horaire d'été 1901 de la ligne directe entre Berne et Neuchâtel, le voyage durait deux heures dans un train régional. Aujourd'hui, il suffit de 48 minutes, même 38 minutes en train IR (InterRégio) pour effectuer ce trajet.

En raison de l'ouverture de la ligne ferroviaire du Lötschberg en 1913, qui rapprocha Milan

de Paris par le tunnel du Simplon ouvert en 1906, la BN mit en service deux impressionnantes locomotives à vapeur Ea 3/ 6 31 et 32 pour tracter les trains directs destinés à Paris. Toutefois, 15 ans plus tard, ces deux machines ne seront plus en fonction et démolies. Elles ne trouvèrent pas d'acquéreur car la traction électrique avait supplanté celle à vapeur.

Dès que l'électrification de la ligne fut terminée en 1928, le chemin de fer BN acheta au BLS la locomotive légendaire Ce 6/6 121, prototype de celles du Lötschberg. Elle assurera de bons et loyaux services jusqu'en 1968. Le personnel de la Compagnie la surnomma tendrement la *Grand-mère* dans ses dernières années d'existence. Trois locomotives Ce 4/4 315 – 317 furent aussi mises en service dans la décennie des années 1920.

Introduites en 1973, les deux locomotives, récemment démolies, les Re 4/4 179 et 180 baptisées *Stadt Bern* et *Ville de Neuchâtel*, passaient pour être le dernier cri.

On trouve encore cet esprit pionnier dans les automotrices de la ligne de ce chemin de fer de notre région: les «flèches bleues» ABDZe 736 et 737, complétées par la 731 du BLS (devenue un véhicule historique encore en fonction) qui eut l'honneur d'être présentée à

l'Exposition nationale de Zurich en 1939. Ces trois véhicules conférèrent aussi au chemin de fer BN l'image d'une entreprise novatrice dans son développement ferroviaire.

On en veut encore pour preuve les deux automotrices Ce 4/4 761 et 762 qui servirent de modèle aux CFF pour leurs 76 unités RBe 540. La 761, toujours apte à fonctionner est surnommée *Wellensittich* (perruche) en raison de sa couleur (photo).

Actuellement, le chemin de fer BLS met en service sur la ligne Berne-Neuchâtel des automotrices porteuses de surnoms affectueux». Pour les trains régionaux, elles sont surnommées NINA, c'est-à-dire *Niederflur-Nahverkehr-Zug soit train régional à plancher surbaissé*. Pour les trains directs InterRégio Berne-Neuchâtel-La Chaux-de-Fonds, les automotrices sont surnommées MIKA, c'est-à-dire *Moderne, Innovativer, Kompakter, Allround soit Moderne, Innovant, Compact, Polyvalent*.

Dans cette poésie ferroviaire bernoise, les automotrices à deux étages sont surnommées MUTZ. Mais elles ne peuvent pas circuler entre Berne et Neuchâtel, elles ne passeraient pas dans tous les tunnels de la ligne!

Claude Zweiacker